BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

# LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4284 du Vendredi 30 Mai 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ECONOMIE

## L'Italie et le Congo relancent leur coopération sur des bases plus concrètes

Un forum d'affaires s'est tenu du 26 au 27 mai 2025 à Brazzaville.

*PP. 3 et 15*

EDITORIAL

## Chez le voisin

MODE

## Des concours de Sape invitent à la paix dans le Pool

*(P.14)*

EDUCATION

## Les assises de l'éducation catholique à Brazzaville

*P.8*

**BANQUES**

# Les actionnaires de BGFIBank Congo édifiés sur la bonne évolution de la banque

BGFIBank Congo a tenu mardi 20 mai 2025, à son siège, à Brazzaville, l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. Les travaux placés sous l'égide de Jean Dominique Okemba, président du conseil d'administration de cette instance, ont eu pour objet d'analyser et d'apprécier les comptes de l'année écoulée et l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

*Jean Dominique Okemba*

Les actionnaires ont pris connaissance, à cet effet, du rapport de gestion du conseil d'administration sur la marche de l'entreprise au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 et des différents rapports des commissaires aux comptes,

*L'équipe dirigeante de la banque*

*Une vue des actionnaires ...*

tout comme du texte des résolutions.
A l'issue des travaux, les actionnaires, édifiés sur la bonne évolution des activités de la banque, ont approuvé l'ensemble des dossiers soumis à leur appréciation.

BGFIBank Congo compte plus de 400 salariés. Ils sont engagés autour du plan stratégique *«BONGWANA».*

Elle se positionne, aujourd'hui, comme l'interlocuteur privilégié d'une clientèle composée de grandes entreprises, des PME et PMI à fort potentiel et des particuliers hauts de Gamme. Elle est leader sur le marché congolais avec une moyenne de 40 % des parts de marché sur les emplois et sur les ressources. Ce faisant, elle affirme sa capacité à accompagner ses clients

*... pendant l'assemblée générale*

dans leurs projets.
La BGFIBank Congo est une filiale du Groupe BGFIBank présent dans 12 pays. Elle est certifiée ISO 9001 version 2015, ALM 30000 et PCI-DSS.

**BDO s'étend en République du Congo!**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que BDO Afrique de l'Est a étendu sa présence régionale avec l'ajout d'une représentation en **République du Congo**, depuis le **10 avril 2025**. Ce nouveau bureau qui porte la dénomination sociale de **"BDO Audit"** faisait auparavant partie du réseau PwC. Il nous rejoint avec un solide héritage de qualité, de réactivité et d'intégrité en matière de services d'assurance et de conseil.

Dirigés par **Sylvester Njumbe, FCA, PhD,** nos nouveaux bureaux de **Brazzaville** et **Pointe Noire** renforcent notre présence en Afrique centrale et notre engagement à fournir un service exceptionnel à travers le continent.

Ce mouvement stratégique reflète la vision de BDO d'investir dans le talent, la technologie et la croissance régionale pour mieux servir les clients et générer de la valeur dans des secteurs clés tels **le pétrole et le gaz, l'exploitation minière, les services financiers et l'agro-industrie.**

**- Désormais présent au : Kenya | Ouganda | Rwanda | Tanzanie | Éthiopie | RDC | Burundi | République du Congo.**
#BDOEastAfrica #BDOExpansion #BDORepublicOfCongo #ProfessionalServices #Advisory #Assurance #AfricaGrowth #OneBDO

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

## INSERTION LEGALE

De l'immatriculation de la succursale de la société **ETHIOPIAN AIRLINES GROUP,** Société d'Etat au capital de 1.240.105.600.000 FCFA détenu à 100% par l'Etat Ethiopien, sise Zone Bole, Woreda 01, Addis-Abeba, Ethiopie, immatriculée sous le N°5332/2001, prise par sa représentante légale en la personne de madame **GEBRU Selam Grebreegziabhier**, domicilié en cette qualité au siège social de ladite succursale sis, avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Centre-ville, Brazzaville;
Vu l'Arrêté n°5116/MCAC/CAB du 24 mars 2021 de monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation;
Vu procès-verbal de la réunion du comité de direction tenue en date à Addis-Abeba du 10/10/2022, prenant acte de changer son enregistrement de société locale en succursale internationale;
Il a été décidé qu'Ethiopian Airlines Group décide par la présente d'ouvrir une succursale internationale d'Ethiopian Airlines en République du Congo;
En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite de la succursale en date du 09/12/2022 sous la formalité n°CG-BZV-01-2022-B21-00013.

*Pour insertion légale,*

**Le Greffier en chef, Chef de Greffe**

**Maître Jean Clément NGATALI**

FORUM D'AFFAIRES ITALIE-CONGO

# «L'Italie est et demeure un partenariat stratégique naturel et privilégié»

**La capitale congolaise, Brazzaville, a accueilli du 26 au 27 mai 2025 le Forum d'affaires italo-congolais, une occasion pour les acteurs économiques des deux nations de consolider les bases d'un dialogue structuré, d'une coopération durable et de nouvelles dynamiques d'investissement.**

*Photo de famille*

*Anatole Collinet Makosso*

*Jacqueline Lydia Mikolo*

La cérémonie d'ouverture a été patronnée par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, en présence de plusieurs personnalités, dont Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des PME et de l'artisanat et d'autres membres du Gouvernement. M. Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo; Mme Adama Dian Barry, représentante résidente du PNUD; M. Fabrizio Lobasso, directeur central de l'internationalisation économique au ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale d'Italie; M. Andrea Ferrari, directeur du bureau Ice de l'Agence de Luanda, responsable du Congo; M. Gilbert Mouanda-Mouanda, préfet de Brazzaville; les présidents des chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville et de Pointe-Noire; des hommes et des femmes d'affaires des deux pays…

Ce forum s'inscrit dans la continuité du Forum de Rome, organisé lors du Sommet Italie-Afrique de janvier 2024. Ces initiatives témoignent de l'ambition des deux pays de favoriser les échanges entre PME et artisans congolais et italiens.

Il constitue un cadre d'échanges et de prospection destiné à encourager les investissements dans des secteurs clés tels que l'agriculture, les infrastructures, les énergies renouvelables, les industries extractives, l'industrie du bois, les services financiers, le tourisme, l'artisanat et les technologies numériques.

Dans son discours, Paul Obambi a affirmé que le Congo était prêt à établir des partenariats basés sur l'écoute et la réciprocité. *«Le Plan Mattei doit être un instrument de coopération intelligente et pragmatique. Nous ne demandons pas de faveurs, mais proposons une alliance entre entrepreneurs et États responsables»,* a-t-il déclaré.

Andrea Ferrari, directeur du bureau Ice de l'Agence de Luanda, a souligné que le Congo occupait une position centrale dans cet espace économique : *«Nous visons à créer des collaborations entre entreprises italiennes et africaines, développant ainsi des synergies au sein du continent».*

Pour l'ambassadeur d'Italie, Enrico Mattei, cet événement célèbre 60 ans de relations fructueuses entre le Congo et l'Italie. Il a reconnu le secteur privé comme moteur de développement. *«Ce forum est donc le bienvenu puisqu'il répond à l'ambition de développement du Congo qui repose sur l'encouragement des investissements privés étrangers, la promotion de partenariats publics-privés et privés-privés performants, la valorisation locale des ressources, la montée en compétence de la jeunesse et l'ancrage territorial des chaînes de valeur». «L'Italie contribue activement au développement économique du Congo »*, a-t-il ajouté.

Le Plan Mattei pour l'Afrique, dont le Congo fait partie des neuf pays prioritaires, vise à établir des relations durables et égales dans des secteurs clés.

M. Fabrizio Lobasso a exprimé son enthousiasme pour les opportunités de collaboration, soulignant que les entreprises italiennes sont prêtes à partager leur expertise technologique et à investir en Afrique, notamment au Congo.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a également mis en avant les nombreuses opportunités d'investissement au Congo, appelant les entrepreneurs congolais à collaborer et à signer des partenariats. *«La balle est de votre côté»,* a-t-elle dit, en formulant le vœu ardent que ce forum d'affaires Italie-Congo devienne un rendez-vous régulier et un jalon durable de la coopération entre les deux pays.

Le Premier ministre a salué la relation diplomatique entre l'Italie et le Congo, marquée par 60 ans de coopération dans divers domaines. L'ambition du Congo, comme le stipule le PND 2022-2026, est d'accélérer la transformation de son économie pour la rendre plus résiliente plus inclusive.

Pour Anatole Collinet Makosso, ce forum est le bienvenu puisqu'il répond à l'ambition de développement du Congo qui repose sur l'encouragement des investissements privés étrangers, la promotion de partenariats publics-privés et privés-privés performants, la valorisation locale des ressources, la montée en compétence de la jeunesse et l'ancrage territorial des chaînes de valeur.

Il a conclu en affirmant que les investisseurs italiens sont les bienvenus en République du Congo, soulignant que le forum représentait un symbole vivant d'une coopération dynamique et tournée vers l'avenir. Il a exprimé l'espoir que ses conclusions marquent une nouvelle étape dans le partenariat bilatéral, fondé sur la confiance et la prospérité mutuelle.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

Editorial

# Chez le voisin

Si l'on n'y prend garde, le conflit de l'Est de la République démocratique du Congo pourrait se transformer en un incendie rugissant qui dévorera le cœur de l'Afrique Centrale. Il était jusqu'ici conscrit au centre de la République démocratique du Congo, plus précisément à son Est, il pourrait embraser plus vigoureusement les pays des alentours. Avec, comme premier d'entre eux, le Rwanda vers qui il voue désormais une haine tenace, tribale. Peu importe que le Rwanda nie être le soutien principal du Mouvement du M-23, l'hypothèse séduit y compris dans l'homme de la rue à Kinshasa. C'est que l'irruption, de nouveau, du Président Joseph Kabila Kabange sur la scène politique, a rejeté des tysons au bucher. Il suffit de souffler dessus. En soutenant depuis quelque temps, sans détours de langage, que l'homme était le véritable patron de la rébellion du M-23, le Président Félix Tshisekedi a donné l'impression d'en savoir plus sur son prédécesseur qu'il n'a voulu en dire jusqu'ici. Or, patron ou pas, Joseph Kabila s'est bien révélé être en accointances assummées avec les rebelles de l'Est. Une première fois avortée, sa tentative de revenir à Kinshasa «par l'Est» a été vécue comme un passage en force, un acte de trahison. C'est à Goma, donc à l'Est, que M. Kabila a finalement annoncé qu'il s'est établi (définitivement ?). La ville est aujourd'hui sous occupation totale de la rébellion qui se dit, quant à elle, «heureuse» de le savoir là. Jamais déclaration d'amour n'aura été plus explicite. Au moins dans la tête de nombreux Congolais. Cette situation ne résout pas le problème, elle le complique. La présence d'un ancien président en zone rebelle, ne conduira certainement pas à l'abréviation du conflit. Désormais, le Congolais lambda sait. Les populations qui ont nourri toutes sortes de suspicions envers le régime et la personne de Joseph Kabila n'ont pas été forcément plus souriantes quand elles ont vu s'installer au pouvoir un Tshisekedi content d'avoir été déclaré vainqueur à la présidentielle de décembre 2023. Un deal avait été scellé entre les deux hommes. Il a permis une relative gestion pacifique de leurs rapports. Aujourd'hui tout cela est rompu et c'est la guerre entre les deux hommes. Mais ils sont tous deux porteurs d'allumettes.

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

DROITS HUMAINS

# Les organisations de défense des droits de l'homme préoccupées par l'état de santé de Lassy Mbouity

**Le Consortium des associations pour la promotion de la gouvernance démocratique et de l'état de droit (CAPGED) a donné jeudi 22 mai 2025 au siège de l'OCDH, à Brazzaville, une conférence de presse sur la situation de l'opposant Grâce Herval Lassy Mbouity, Kidnappé le 11 mai 2025, à son domicile, à Moukondo, puis retrouvé dans un état comateux le 21 mai, aux abords de la rivière Madoukou à Poto-Poto, après 11 jours d'enlèvement.**

*Les animateurs de la conférence de presse*

Les images de Lassy Mbouity partagées sur les réseaux sociaux montrent un homme visiblement affaibli et portant des marques de violences sur différentes parties de son corps. *«Il a été victime de tortures et autres traitements cruels, inhumains et dégradants»,* affirment ces activistes des droits de l'homme.

Ces organisations ont exprimé leur indignation face à l'indifférence des autorités, encourageant les institutions en charge de la sécurité à mettre en œuvre des mesures de protection pour tous ceux qui comme Lassy Mbouity apparaissent exposés en raison de leur engagement public.

Ils ont rappelé les articles 15 et 25 de la Constitution, tout comme les conventions internationales dont le pays est signataire et qui promeuvent et garantissent les libertés publiques.

Face à l'état de santé très crique de Lassy Mbouity, le consortium exhorte l'Assemblée nationale d'interpeller le ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique, afin de venir expliquer devant la représentation nationale, les mesures prises pour décamper cette situation.

Pour ces organisations, le Procureur de la République doit engager des poursuites contre les présumés auteurs de cet acte criminel. *«Le Gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour faire bénéficier à Lassy Mbouity des soins adéquats et le cas échéant une évacuation»..*

Le consortium compte des organisations telles que : l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), le Cercle de droits de l'homme et de développement (CDHD), le Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH), le Ras-le-bol, l'Association pour le respect de droit des populations autochtones du développement durable et du droit de l'homme (ARPA2DH) et l'ADHUC (Association des droits de l'homme et l'univers carcéral).

**Philippe BANZ**

COMMEMORATIONS

# La Maison russe célèbre la Journée de l'écriture et de la culture slave

**Le 23 mai, des activités dédiées à la Journée de l'écriture et de la culture slave, ainsi qu'une cérémonie de remise des certificats aux finalistes des niveaux un, deux et trois de langue russe, se sont déroulées à Brazzaville, sous la direction de Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova.**

*La directrice de la Maison russe entourée d'un échantillon des finalistes de la langue russe*

En Russie, la Journée de l'écriture et de la culture slave, le 24 mai, rend hommage aux saints Cyrille et

*(Suite en page 5)*

**Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU**
**Notaire**
**Sise 08, rue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade ANSELMI, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones : 06 976 66 12/ 05 575 20 98.**

# AVIS DE CONSTITUTION

## MERCADO MULTI - SERVICES

**SOCIETE A RESPONSABILITÉ LIMITEE AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA**
**Siège Social : Quartier Mpita, camp IGET SOPRIM, Immeuble C, 2 ème étage, Local F4-279**
**Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO**

Aux termes d'un acte établi en la forme sous seing privé en date du 02 janvier 2025, déposé au rang des minutes de Maître **Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU**, Notaire, le 12 février 2025, dûment enregistré le 15 février 2025, **sous le folio 035/20, n° 1421**, il a été constituée une société, ayant les caractéristiques suivantes :

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée

**Objet**: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays :

- La mise à disposition du personnel ;
- Assistance voyage et vente des billets d'avion ;
- Assainissement et entretien des bureaux ;
- Location véhicule ; Diverses prestations ; Assistance conseil.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

**Dénomination sociale: MERCADO MULTI-SERVICES**

**Adresse:** Quartier MPITA, camp IGET SOPRIM, immeuble C, local F4-279, Pointe-Noire - République du Congo.

**Administration**: Monsieur **KOUMBA BOUANGA Suztin Bhaube**, est nommé Gérant associé pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

**RCCM:** Elle est Immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B12-00045.**

**Pour avis**
**Maître S. Soltia BITSINDOU NDIHOULOU**

**Etude de Maître Phédon Andelsy Rugler BUATUSSILA**
**47, avenue Jacques OPANGAULT, en diagonale du Marché de la Foire Pointe-Noire**
**Tél : 06 619 24 01 /05 017 55 91 / E-mail : phedon91@gmail.com**

# AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par **Maître Phédon Andelsy Rugler BUATUSSILA,** Notaire à Pointe-Noire, le vingt-neuf avril deux mille vingt-cinq, enregistré le huit mai deux mille vingt-cinq, **folio 088/9 n°1651,** il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

**Dénomination:** La société prend la dénomination de: **ROPE ACCESS PRO ACTIONS PRESTATIONS ;**

**Objet social:** La société a pour objet principal : prestations de services, travaux sur cordes, rigging, levage, manutention, inspection soudure, sablage, peintures, maintenance d'immeubles et location des matérielles à cordes … ;

**Siège social:** Le siège social est établi à Pointe-Noire, Mvou-Mvou II, rond-point le gorille non loin du restaurant Chez Bea, République du Congo;

**Durée:** La durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

**Capital socia**l : Le capital social est fixé à la somme d'**un million (1 000 000) de francs CFA**. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100) entièrement souscrites et libérées par l'associé unique : Monsieur **NGAMPO Dalmy Desman Mezi ;**

**Gérance** : Monsieur **NGAMPO Dalmy Desman Mezi** , associé unique, est gérant de la société.

**Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier:** La société est immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le **n°CG-PNR-01-2025-B13-00084**, le seize mai deux mille vingt-cinq.

**Pour insertion légale**
**Maître Phédon Andelsy Rugler BUATUSSILA**
**Notaire**

**CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION**

# Vers une meilleure résilience sanitaire : des agents du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) formés pour faire face aux crises.

**Dans un contexte mondial marqué par des crises sanitaires récurrentes, le renforcement des capacités des agents du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) s'impose comme une priorité. C'est dans cette optique qu'un atelier de formation a été organisé, réunissant des agents du COUSP pour les outiller face aux défis des urgences sanitaires.**

Cette session, qui s'est déroulée du 19 au 24 mai 2025 à Brazzaville, a été présidée par le Conseiller aux projets et programmes du Ministre de la santé et de la population, le Dr François LIBAMA, au nom du Ministre de la santé et de la population, le Professeur Jean Rosaire IBARA, soulignant ainsi l'importance stratégique accordée à la préparation aux urgences sanitaires. Celle-ci a réuni 30 agents issus de différentes structures intervenant dans la gestion des urgences sanitaires en présence du Coordonnateur Technique du COUSP, le médecin Colonel Gilbert Aristide NIANGA, d'une représentante du Coordonnateur du projet C19RM chez Catholic Relief Services (CRS).

Au cours de cette formation, les participants ont été initiés aux principes fondamentaux de la gestion des urgences, à la coordination intersectorielle, à la communication de crise, ainsi qu'à l'analyse épidémiologique en temps réel, le tout detaillé dans les modules ci-après :

*Photo de famille avec quelques participants à l'atelier formatif.*

- La vaccination en situation d'urgence
- La clarification des directives sur la conduite à tenir face à une épidémie ou une toxi-infection alimentaire collective
- La communication en situation d'urgence ;
- La collecte de données en cas d'urgence.
- Le soutien psychosocial des malades tous azimuts en situation d'urgence
- Les normes de biosécurités et les précautions standards en temps d'urgence.

Des cours théoriques et des exercices pratiques ont permis de simuler des situations d'urgence, renforçant ainsi leur aptitude à réagir efficacement.

Cette intervention rentre dans le cadre de la subvention C19RM (Mécanisme de Riposte à la Covid19) du Fonds mondial, dont les fonds sont désormais orientés dans le renforcement du Système de Santé, avec Catholic Relief services comme l'un des récipiendaires principaux du projet.

Grâce à ce rendez-vous du savoir, organisé avec l'appui de CRS, ce sont 11 femmes et 19 hommes relevant du COUSP, du Système de Gestion des Incidents, du Programme Elargie de Vaccination et de la Direction de l'Epidémiologie et de la Lutte contre la Maladie qui ont été formés à la préparation et à la réponse aux crises sanitaires.

Cet atelier marque une étape cruciale dans le renforcement du système de santé, en dotant les agents du COUSP des compétences nécessaires pour anticiper, détecter et répondre efficacement aux urgences sanitaires, contribuant ainsi à la résilience du système de santé et à la protection des populations.

***L'équipe de rédaction de CRS.***

POINTE-NOIRE

# La réhabilitation des voiries urbaines attendue de pied ferme

**Parmi les priorités urgentes à exécuter du programme de société du chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso figure la réhabilitation des voiries urbaines de la ville de Pointe-Noire. Le 28 février 2024, le président de la République avait, en effet, lancé, tambour battant, les travaux de réhabilitation de ces travaux. C'était en présence des autorités politiques, municipales, civile et militaires en liesse.**

*Les engins en plein travaux*

Les voiries urbaines de la ville océane à réhabiliter sont: l'avenue Denis Sassou-Nguesso, allant du rond pond-Kassaï jusqu'aux dallettes du quartier Mboukou, avec un ouvrage aérien à ériger au croisement de l'avenue Jean-Félix Tchicaya (Arrondissement 3 Tié-Tié); la Route nationale n°5, sur le tronçon allant de l'arrêt Manguier jusqu'au rond-point de Loango (Arrondissement 5 Mongo-Mpoukou); l'avenue Bitelika-Ndombi, du club hippique jusqu'au croisement avec l'avenue Charles de gaulle, avec la construction d'un pont aérien au rond-point Davum, à proximité du passage à niveau du Chemin de fer Congo océan (Arrondissement 1 Lumumba); de l'avenue Ma-Loango, du rond-point de la République au croisement de la Route nationale n° 1, à Vonvon (Arrondissements 2 Mvoumvou et 4 Loadjili); la Route nationale n°1 partant du rond-point de Loandjili, via Mongo-Kamba au rond-point Tchystère (Arrondissements 4 et 5); l'avenue Thystère-Tchicaya jusqu'à Patra (Arrondissements 4 et 3); l'avenue Antoinette Sassou-Nguesso, au quartier Makayabou, avec l'aménagement du ravin André Jacques (Arrondissement 5); l'avenue de la Liberté, partant du quartier Voungou, jusqu'au raccordement avec l'avenue Thystère-Tchicaya (Arrondissements 4 et 3).

Le constat fait, à ce jour, montre que, depuis le lancement de ces travaux, ils s'exécutent à pas d'escargot. A quelques exceptions près, ces travaux qui avaient pourtant bien commencé, sont pour certains déjà à l'arrêt, à l'image de ceux qui sont exécutés entre l'arrêt Vonvon et l'entrée du quartier Culotte et le ravin André Jacques.

Dans toute la ville, les routes sont en piteux état.

Que de nids de poule! Avec pour conséquence immédiate des embouteillages à n'en point finir, l'augmentation du prix du transport en commun qui est passé du simple au quintuple. Du coup, la population ne sait plus à quel saint se vouer.

Interrogé, un taximan, qui a requis l'anonymat, affirme: *«Nous avons connu beaucoup de municipalisations dans notre pays dont les travaux se sont arrêtés à mi-parcours, sans aucune justification. Chez nous, on commence toujours bien, mais on ne finit pas la tâche assignée. A titre d'illustration, le chantier du siège de l'arrondissement 6 Ngoyo est abandonné depuis belle lurette. Le choix des entreprises chinoises réputées pour ce genre de travaux serait la bienvenue.»*

De nos jours, se déplacer à Pointe-Noire devient un véritable calvaire. La réhabilitation de ces voiries urbaines devient une nécessité impérieuse.

**Equateur Denis NGUIMBI**

PARLEMENT

# L'ordre du jour des sessions ordinaires a été fixé

**Le 26 mai 2025, les conférences des présidents des deux chambres du Parlement se sont réunies pour préparer l'ordre du jour des sessions administratives ordinaires qui débuteront le 2 juillet. Au total, 17 affaires seront examinées par les députés et 11 par les sénateurs. Léon Alfred Opimbat, premier vice-président de l'Assemblée nationale, a présidé la conférence pour la chambre basse, tandis que Pierre Ngolo, président du Sénat, a dirigé celle de la chambre haute, en présence du Premier ministre Anatole Collinet Makosso.**

*Pierre Ngolo*

*Léon Alfred Opimbat*

La neuvième session ordinaire, dite administrative de l'Assemblée nationale comportera 17 affaires, incluant dix projets de lois, quatre propositions de loi, des séances de questions orales au Gouvernement ainsi que le débat d'orientation budgétaire.

Selon Alain Pascal Léyinda, le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, les neuf affaires non examinées lors de la précédente session ont été ajoutées à cet ordre du jour.

De son côté, le Sénat a arrêté 11 affaires, comprenant deux projets de loi, des contrats de financement, l'apurement des comptes de 2024, des questions orales avec débats au Gouvernement et des débats d'orientation budgétaire, entre autres.

Elisabeth Mapaha, deuxième secrétaire du Sénat, a précisé que d'autres affaires pourraient être introduites au cours de cette sixième session par le Gouvernement.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

*(Suite de la page 3)*

Méthode, créateurs du premier alphabet slave. Cette fête vise à préserver et à promouvoir l'héritage culturel et linguistique slave.

L'événement met en lumière la richesse de la culture et des langues slaves, parlées par plus de 400 millions de personnes dans le monde.

À Brazzaville, cette célébration a été rehaussée par un spectacle de théâtre organisé par des étudiants en prise de parole en public, visant à promouvoir la langue et la culture russes. La Maison Russe a également remis des certificats aux finalistes des niveaux un, deux et trois d'apprentissage de la langue russe.

La direction de la Maison Russe a lancé le mois traditionnel de la culture russe. Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova a encouragé les Congolais à s'inscrire en grand nombre afin d'améliorer leurs compétences linguistiques. (Chaque vendredi, nous avons un club de langue russe où nous discutons des sujets importants concernant la coopération russo-congolaise», a-t-elle précisé.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

# COUP D'OEIL EN BIAIS

**Le commissariat de police de Ngo incendié après la mort d'un gardé à vue**

La ville de Ngo, à 250 km de Brazzaville, dans les Plateaux, était plongée dans la psychose dimanche 25 mai 2025 après le pillage et l'incendie du commissariat de police de cette localité. Les tumultes sont nés après la mort par pendaison d'un jeune homme placé en garde à vue la veille. L'infortuné aurait été remis à la police samedi 24 mai, après une altercation avec un voisin. On se perd en conjectures sur l'origine de ce drame. Les policiers affirment avoir découvert le gardé à vue *«la corde au cou, les pieds flottants dans le vide».* Pour eux, il se serait pendu. Selon une source citant des co-détenus, le jeune aurait subi des tortures. En représailles, ses amis ont mis le feu au commissariat, ainsi qu'à deux véhicules. L'ordre n'a été rétabli qu'avec le renfort de policiers venus de Gamboma.

**Lassy Mbouity: un enlèvement et des interrogations à Brazzaville**

Porté disparu le 11 mai 2025, l'opposant Lassy Mbouity, enlevé par des hommes cagoulés selon sa famille, a finalement été retrouvé vivant, mardi 20 mai, mais dans un état déplorable, au bord de la rivière Madoukou, à Poto-Poto, l'arrondissement 3 de la capitale congolaise. Qui sont les auteurs de cet enlèvement ? Quels étaient leurs mobiles ? Que réclamaient-ils ? Où l'avaient-ils amené ? Les autorités administratives compétentes et judiciaires n'ont pas voulu se prononcer sur ce kidnapping, «comme si l'enlèvement d'un homme politique serait une chose banale», s'est étonné un compatriote. Quant au porte-parole du Gouvernement, Thierry Moungalla, il a tenu des propos jugés surprenants: *«M. Lassy Mbouity, Dieu merci, s'en est sorti. Le Gouvernement et les services compétents attendent qu'il se rapproche de la Police, de manière à donner sa version des faits, d'expliquer le déroulement, la chronologie et la matérialité de tout ce qu'il a subi, en termes d'enlèvement et de séquestration».* Etonnant, dit l'homme de la rue : *« Le Procureur de la République ne peut-il pas s'auto-saisir pour un grave cas d'enlèvement ?»*

**Six morts dans une évasion à Brazzaville**

Il y a eu une sanglante répression d'évasion vendredi 23 mai 2025 aux environs de 4h du matin au site de Texaco-La Tsiémé, à Talangaï, l'arrondissement 6 de Brazzaville. Plus d'une cinquantaine de personnes placées sous mandat de dépôt auraient profité des conditions de météo médiocres pour forcer les grilles et s'échapper. Selon un communiqué du Procureur de la République adjoint, 6 personnes ont trouvé la mort, 8 autres sont hospitalisées après cette tentative. Les policiers ont-ils tiré à balles réelles ou les évadés sont-ils morts étouffés? Le communiqué est sans éclairage. Cependant, selon la même source, plus d'une cinquantaine de détenus ont réussi à se faire la belle et nombre de fugitifs auraient été rattrapés. Au Congo, les lieux de détention sont surpeuplés et vétustes.

**Les présumés braqueurs d'une femme à Talangaï interpellés**

Dans notre précédente édition, nous avons parlé d'une femme sauvagement agressée par des bébés noirs, mardi 13 mai à Talangaî, l'arrondissement 6 de Brazzaville. Elle a été admise à l'hôpital de Talangaï, où le procureur de la République lui a rendu visite. Les images horribles de cette maman avaient ému les Congolais. Deux présumés auteurs de cet acte crapuleux ont été appréhendés par la police. Tommy Kelly Moussimina, alias Mobile money, 30 ans, serait le chef de la bande. Il a été interpellé à Bambou, un village situé après Ignié, à plus de 45 km au nord de Brazzaville, sur la route nationale n°2. L'autre présumé auteur serait Asnel Essié, dit Maréchal Bobo, âgé de 18 ans. Une partie des objets qu'ils avaient ravis, a pu être retrouvée.

**Le démenti de la FECOFOOT sur un prétendu engagement du Congo à un tournoi en France**

Les réseaux sociaux ont livré des informations selon lesquelles l'équipe nationale du Congo des moins de 20 ans a été engagée au tournoi international Maurice Revello, prévu du 3 au 15 juin 2025 à Toulon, en France. Ces informations ont été amplifiées avec la publication d'une liste partielle des joueurs convoqués. La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a réagi en portant « un démenti » formel à ces allégations sans fondement : « A ce jour, aucune décision officielle n'a été prise par les instances compétentes de la FECOFOOT pour inscrire une sélection nationale à cette compétition. Par conséquent, toute publication relative à une prétendue participation, notamment la diffusion d'une liste de joueurs, ne saurait engager la responsabilité de la fédération ». Etonnée de la circulation de telles informations, la FECOFOOT tient, par ailleurs, à préciser qu'elle est « légalement habilitée » à représenter, engager et gérer les sélections nationales dans toutes les compétitions internationales, « conformément aux règlements en vigueur de la FIFA et de la CAF », et « se réserve le droit de saisir le TAS pour faire valoir ses droits et prendre les mesures nécessaires… », contre les colporteurs de contre-vérité.

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX
PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**N° 001/MATGT/CAB/PUDT/UCP-2025**

## Sélection de Consultants pour le recrutement d'un prestataire de communication pour le PUDT/KOPEKOBA

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux (le « MATGT ») a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l' «AFD ») et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUDT) et de son Programme d'Investissements ( PI-PUDT « KOPEKOBA »).

Les Services du Candidat auront pour objectif l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication du PUDT/KOPEKOBA y compris d'un plan de communication détaillé permettant d'identifier les actions de communication qui seront à mettre en œuvre par le Consultant. Plus spécifiquement il s'agira :

* Assurer de façon permanente sur toute la durée des deux programmes, c'est-à-dire jusqu'en mars 2028, la visibilité de toutes les activités-clés du PUDT/ KOPEKOBA et parties prenantes du programme en particulier la coordination nationale et les partenaires ;
* Vulgariser les objectifs et enjeux des deux programmes, auprès du grand public, informer les acteurs nationaux sur les objectifs et activités réalisées et assurer la visibilité des résultats du PUDT/KOPEKOBA à l'échelle nationale ;
* Assurer une communication actualisée sur les activités clés du programme.

Le MATGT invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux bureaux d'études, groupements de bureaux d'études.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des *«Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers»*, disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : http://www.afd.fr.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres ou une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants. Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

* De l'ampleur des marchés ;
* De la nature des Services : l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication du PUDT/KOPEKOBA y compris d'un plan de communication détaillé permettant d'identifier les actions de communication qui seront à mettre en œuvre par le Consultant ;
* Des domaines et expertises techniques : communication événementielle, communication digitale (y compris réseaux sociaux), relations presse, production graphique et audiovisuelle, supervision et gestion des fournisseurs;
* Du contexte géographique : Expérience en Afrique centrale.

Le MATGT examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

* Compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays : il s'agira de présenter le dispositif mobilisé par le Candidat pour appuyer les experts déployés sur le terrain y compris lorsque la mission est réalisée dans un pays autre que celui dans lequel le Candidat a son siège ou son bureau principal ;
* Correspondants/partenaires locaux : le Candidat indiquera les cabinets/ structures enregistrés en République du Congo qu'il a déjà mobilisé par le passé et est susceptible de mobiliser à nouveau .

Le MATGT dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt devront être soumises en français en deux (2) exemplaires (un original + 1 copie) et une version numérique (clé USB) et doivent être déposées à l'adresse ci-dessous :

**A l'attention de Monsieur Antoine GOMA, Coordonnateur national PUDT/KOPEKOBA**
**UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES**
**Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO**
**Tél : (+242) 05 543 00 20/ 06 607 08 99**

Les Candidats n'ont pas la possibilité de déposer leur Candidature par messagerie électronique. Les Candidatures seront à adresser par voie postale exclusivement.

Les Candidatures doivent être adressées avant le 25/06/2025 à 13 heures 00 mn (heure de Brazzaville), et porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n° 001/MATGT/CAB/PUDT/UCP-2025

***«Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un prestataire de communication pour le PUDT/KOPEKOBA »***

***«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».***

Toute Manifestation d'intérêt reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et ne sera pas ouverte.

Les Manifestations d'intérêt seront ouvertes le même jour à 14 heures (heure de Brazzaville), en présence des représentants des Candidats qui le souhaitent.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrés de 8h à 16 heures.

Le délai de réception des demandes d'éclaircissements, exprimé en nombre de jours avant la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt est de : Quatorze (14) Jours avant la date limite de remise des manifestations d'intérêt.

**A l'attention de Monsieur Antoine GOMA,**
**Coordonnateur national PUDT/KOPEKOBA**
**UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES**
**Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO**
**Tél : (+242) 05 543 00 20/06 607 08 99/06 960 49 68**
**E-mail : gomadegoma@gmail.com/ Copie à : emerypassi60@gmail.com**

*Fait à Brazzaville, le*

**Le Coordonnateur National**
**du PUDT/KOPEKOBA**
**Antoine GOMA**

---

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES OU KOPEKOBA
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**N°002/MATGT/CAB/PI-PUDT/UCP-2025**

## SERVICES DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION PARTICIPATIVE DES PLANS DE GESTION DANS LES TERRITOIRES PILOTES DU PROGRAMME KOPEKOBA

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l»AFD»), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des services suivants : Elaboration participative des plans de gestion dans les territoires pilotes du Programme KOPEKOBA.

Les Services du Candidat auront pour objet l'élaboration participative et inclusive entre dix et quinze Plans de Gestion et de leurs feuilles de route opérationnelles pour les territoires pilotes du programme Kopekoba. Ces territoires couvriront plusieurs départements de la République du Congo (entre 6 et 9), dans tout le pays, par exemple : Djoué-Léfini, Pool, Kouilou, Niari, Cuvette, Cuvette-Ouest, Plateaux, Sangha, Likouala. Cette mission comprendra la réalisation de diagnostics territoriaux approfondis avec cartographie participative, l'animation de consultations locales en appliquant les principes du consentement libre (CLIP), informé et préalable, l'appui à la mise en place ou au renforcement de mécanismes locaux de concertation, et la co-rédaction des Plans de Gestion (incluant zonage, règles de gestion, plan d'action) et des feuilles de route.

La mission se déroulera sur une durée approximative de 6 mois (hors délai supplémentaire imputable au Programme) et nécessitera le déploiement de plusieurs équipes multidisciplinaires travaillant en parallèle, chacune couvrant un groupe de territoires pilotes.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études ou Consortium de bureaux d'études.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : http://www.afd.fr.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

* une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

* une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes (Les prestations doivent s'être achevées après le 31 décembre 2015. De plus, les références relatives à des prestations ayant débuté à partir du 1er janvier 2025 ne seront pas prises en compte) et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

* De l'ampleur des marchés ;
* De la nature des Services : Élaboration de Plans de Gestion territoriale participatifs / Diagnostic territorial intégré (socio-économique, environnemental, foncier ou institutionnel) / Cartographie participative et analyse spatiale (SIG) / Animation de processus de concertation multi-acteurs et application du CLIP / Planification stratégique et opérationnelle en aménagement du territoire ou développement rural / Appui à la gouvernance locale et aux mécanismes de coordination.
* Du domaine et de l'expertise technique : Aménagement du territoire et planification spatiale / Gestion durable des terres et des ressources naturelles (forêts, sols, eau) / Systèmes d'Information Géographique (SIG) et cartographie (participative) / Agroéconomie, analyse des systèmes agraires et des filières agricoles/Produits Forestiers Non Ligneux / Approches participatives, animation et facilitation (incl. CLIP) / Sociologie rurale, anthropologie, analyse genre et inclusion sociale / Prise en compte des droits et savoirs des Communautés Locales et Populations Autochtones (CLPA) / Analyse du foncier rural (coutumier et légal) ;
* Du contexte géographique : République du Congo et/ou l'un des pays suivants (Angola, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon)

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

* Compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays : Veuillez décrire brièvement les mécanismes et ressources internes (au niveau du siège ou régional) que vous mobiliserez pour assurer le suivi de la qualité, l'appui technique (backstopping), et le contrôle des livrables des équipes déployées sur le terrain pour cette mission. Précisez la nature de cet appui (ex: experts dédiés, visites de supervision, outils de suivi, fréquence des échanges).
* Présence d'un membre local dans le Groupement : veuillez décrire le(s) partenaire(s) local(aux) susceptibles d'être mobilisé(s) dans le cadre de l'exécution des Services. Le(s) partenaire(s) local(aux) pourra(ont) disposer du statut d'ONG ou de bureau d'étude. Dans ce cas, il(s) devra(ont) disposer d'un établissement en République du Congo (siège social ou bureau). Ce critère ne vise pas à évaluer les expériences et compétences du/des partenaire(s) local(aux) mobilisé(s) mais la capacité des Candidats à travailler avec un ou des partenaires locaux.

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt devront être soumises en français en deux (2) exemplaires (un original + 1 copie) et une version numérique (clé USB) et doivent être déposées à l'adresse ci-dessous :

**A l'attention de Monsieur Antoine GOMA, Coordonnateur national PUDT/KOPEKOBA**
**UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES**
**Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO**
**Tél : (+242) 05 543 00 20/ 06 607 08 99**

Les Candidats n'ont pas la possibilité de déposer leur Candidature par messagerie électronique. Les Candidatures seront à adresser par voie postale exclusivement.

**Les Candidatures doivent être adressées avant le 1 juillet 2025 à 13 heures 00 mn (heure de Brazzaville), et porter la mention :**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n° 002/MATGT/CAB/PI-PUDT/UCP-2025**

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration participative des plans de gestion dans les territoires pilotes du Programme KOPEKOBA »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Toute Manifestation d'intérêt reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et ne sera pas ouverte.

Les Manifestations d'intérêt seront ouvertes le même jour à 14 heures (heure de Brazzaville), en présence des représentants des Candidats qui le souhaitent.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrés de 8h à 16 heures.

Le délai de réception des demandes d'éclaircissements, exprimé en nombre de jours avant la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt est de : Quatorze (14) Jours avant la date limite de remise des manifestations d'intérêt.

**A l'attention de Monsieur Antoine GOMA, Coordonnateur national PUDT/KOPEKOBA**
**UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES**
**Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO**
**Tél : (+242) 05 543 00 20/06 607 08 99/06 960 49 68**
**E-mail : gomadegoma@gmail.com/ Copie à : emerypassi60@gmail.com**

*Fait à Brazzaville, le*

**Le Coordonnateur National**
**du PUDT/KOPEKOBA**

**Antoine GOMA**

RD CONGO

# Le gouvernement réagit sèchement à l'adresse de Kabila

**Au lendemain de la levée de ses immunités parlementaires, et six ans après son départ du pouvoir, pour sa première prise de parole depuis 2019, Joseph Kabila Kabange, l'ancien président congolais, a dénoncé une instrumentalisation de la justice et la dérive dictatoriale du pouvoir en place, mais aussi la dilapidation de l'héritage de l'alternance, avant de régler ses comptes avec son successeur. C'était vendredi 23 mai 2025, lors d'une prise de parole exceptionnelle.**

*Patrick Muyaya Katembwe*

*Joseph Kabila Kabange*

L'ancien président a affirmé que la RDC est actuellement un *«Etat-failli, il est gravement malade, victime d'une gouvernance caractérisée par la violation de la Constitution»*. Il accuse ouvertement le régime de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo d'avoir transformé le Parlement, temple de la démocratie, en simple *«Chambre d'enregistrement de la volonté d'un seul homme»*.

Il se pose en victime d'un pouvoir qu'il estime autoritaire et revanchard: *«Continuer à me taire m'aurait rendu poursuivable devant le tribunal de l'histoire pour non-assistance à plus de 100 millions de compatriotes en danger»*, avant d'expliquer le fait qu'il sort du silence, une première fois depuis sa passation de pouvoir en janvier 2009. Il rassure avoir voulu favoriser *«le fonctionnement harmonieux des institutions à travers l'accord de coalition signé en 2019 avec Félix Tshisekedi. Il estime que cet arrangement a été trahi par une série de manœuvres politiques, notamment le coup d'Etat institutionnel de décembre 2020»*.

De même, il accuse son successeur d'avoir nommé illégalement les membres de la Commission nationale électorale indépendante et d'avoir fraudé les élections de 2023, qu'il qualifie de simulacre. Il a également dénoncé l'asphyxie sociale, l'exode rural et l'angoisse existentielle d'une jeunesse abandonnée.

Sur le plan économique, Kabila a fustigé *«l'inaction de l'actuel pouvoir face à la dégradation des conditions de vie»*, regrettant la résurgence de l'inflation, de la corruption et d'un endettement au-delà de dix milliards de dollars. Sur le plan sécuritaire, il accuse le pouvoir en place de sous-traiter avec les groupes armés, notamment des mercenaires, affaiblissant l'armée nationale. Il a indexé la répression sanglante dans différentes provinces de la RDC, tout en évoquant la mort de plusieurs détenus à la prison centrale de Makala, en 2024 qu'il a qualifiée de crime contre l'humanité.

Pour ce faire, l'ancien président propose *«un pacte citoyen», articulé sur douze priorités, dont la fin de la «tyrannie»,* la restauration de la démocratie, le retrait des troupes étrangères, et de la relance d'un dialogue inclusif. Il appelle tous les Congolais à un sursaut patriotique pour sauver le Congo.

Pour l'ancien chef de l'Etat, sénateur à vie, cette séquence n'est pas qu'une affaire personnelle, elle serait, affirme-t-il, révélatrice d'un glissement autoritaire à la tête de l'Etat. Cette sortie, première du genre depuis son départ du pouvoir, intervient alors que le président Tshisekedi entame son deuxième mandat dans un climat politique tendu où déjà quelques proches de Joseph Kabila sont aux arrêts.

Après le discours de Joseph Kabila, le gouvernement, à travers son ministre en charge de la Communication et porte-parole, Patrick Muyaya Katembwe, les politiques et ONG ont pointé les échecs de sa présidence. Il est accusé de soutenir la rébellion du Mouvement 23/Alliance Fleuve Congo (M23/AFC). Un fait présumé, selon eux, qui lui a valu la levée de ses immunités par le Sénat. Ils lui ont également rappelé les scandales et les échecs de ses dix-huit ans de règne.

Joseph Kabila est retourné dimanche 25 mai à Goma, ville sous contrôle du Mouvement rebelle AFC/M23 soutenu par le Rwanda.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

## Identifier et exploiter les diverses ressources du continent

Les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) se tiennent du 26 au 30 mai 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, siège de l'institution, sur le thème: *«Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement»*. Il s'agit de la 60e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque et la 51e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement. Ces assises se déroulent dans un contexte de mutation du commerce mondial.

Ce thème stratégique invite les pays membres régionaux de la BAD à se tourner vers leur continent pour identifier et exploiter les diverses ressources (humaines, naturelles, financières et économiques) en capital de l'Afrique afin de favoriser sa transformation structurelle. Dans le contexte mondial actuel, les Assemblées annuelles de l'institution panafricaine offrent aux participants l'opportunité de relever ces défis et de stimuler la production nationale, de développer des chaînes de valeur régionales et de négocier en position de force. C'est l'occasion pour l'Afrique de renforcer son marché intérieur, de diversifier ses partenaires commerciaux et de reprendre le contrôle de son destin économique.

Quarante-sept des 54 pays d'Afrique sont touchés par les nouvelles mesures commerciales américaines, 22 d'entre eux devant faire face à des tarifs douaniers pouvant atteindre 50% sur un large éventail de produits d'exportation. Dans un contexte où les priorités d'assistance étrangère des Etats-Unis évoluent et où les financements de l'USAID se réduisent, les pays du continent naviguent dans un paysage changeant dans lequel les formes traditionnelles de soutien ne peuvent plus être prises pour acquises.

Le président sortant de la BAD, le Nigerian Akinwumi Adesina, a averti que ces chocs politiques pourraient entraîner d'importantes perturbations économiques. *«Lorsque ces monnaies s'affaiblissent»,* selon lui, *«l'inflation élevée devient un problème (…) et le coût du service de la dette en devises va s'alourdir».* Comme solutions, il a souligné l'importance d'un dialogue constructif avec les Etats-Unis, de la diversification des marchés d'exportation et, surtout, de l'accélération de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), un marché intérieur de 3 400 milliards de dollars qui pourrait redéfinir l'avenir économique du continent. Cela implique également d'approfondir les marchés régionaux, de stimuler la valeur ajoutée locale et de repenser la manière dont l'Afrique mobilise et déploie ses ressources, non pas comme des fragments d'aide étrangère, mais comme des catalyseurs d'un développement autonome à grande échelle.

Plus de 6 000 délégués, dont des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres des Finances, des gouverneurs de Banques centrales, des partenaires du développement, des représentants du secteur privé, des dirigeants de la société civile, des universitaires, des groupes de réflexion et des leaders d'opinion, des ONG et autres parties prenantes, participent aux assises.

Ces Assemblées annuelles débouchent sur l'élection par les gouverneurs de la BAD du successeur d'Akinwumi Adesina, dont le second mandat de cinq ans s'achève le 31 août prochain.

**Aristide Ghislain NGOUMA**


GIMAC

## GROUPEMENT INTERBANCAIRE MONETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (GIMAC)

## APPEL D'OFFRE POUR L'ACQUISITION D'UNE SOLUTION HCI ET DE SUVEGARDE POUR LA MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE DU GIMAC

**Référence N°002/GIMAC/DG/2025**

Le Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Central (GIMAC) lance un appel d'offre pour l'acquisition d'une solution HCI et de sauvegarde pour la modernisation de l'infrastructure du GIMAC.

**Retrait du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au GIMAC annexe de Bastos derrière l'Ambassade de Chine à Yaoundé aux jours et heures ouvrables sur présentation du reçu de paiement de la somme de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA soit trois cent quatre-vingt-un (381) Euro sur le compte ci-dessous:

**Compte BICEC : RIB 10001 06860 515832600001 -26**

**Réponse aux questions des soumissionnaires**

Pour toute demande d'informations complémentaires, merci de nous contacter aux adresses ci-dessous:

Naito.nadjita@gimac-afr.org; anthony.tabangoli@gimac-afr.org; en copie armand.lambartides@gimac-afr.org

**Réception des dossiers**

Les offres doivent être déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires, une (01) copie originale et une (01) copie numérique sur support magnétique au Siège du GIMAC sis aux Services Centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale au plus tard le 15 juin 2025 à 16 heures (GMT+1) .

L'enveloppe doit porter la mention:
**Référence N°002/GIMAC/DG/2025**

**Naito NADJITA M'BAIREBE**
*Le Chef de Département Administratif et Financier*

**Guy Noël LONDONGO**
*Le Directeur Général Adjoint*

CONSEIL TECHNIQUE DE L'ECOLE CATHOLIQUE

# Les assises de l'éducation catholique à Brazzaville

**C'est sur le thème: *«Education non formelle: enjeux et défis pour l'office international de l'enseignement catholique de l'Afrique centrale»* (OIEC) que se tient à Brazzaville, du 26 au 31 mai 2025, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), les assises du Conseil technique de l'école catholique.**

Placées sous les auspices de Mgr Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et président de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC) et en présence de son secrétaire générale, sœur Agnès Clarisse Nkourissa, religieuse de la Congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, des délégués venus de la Guinée Equatoriale, du Cameroun, de la RCA, du Tchad et du Congo prennent part à ces assises qui ont coïncidé avec la célébration de la Journée internationale de l'enseignement catholique et l'assemblée générale de l'office international de l'enseignement catholique de l'Afrique centrale. Des exposés sur divers sous-thèmes sont développés, notamment avec la leçon inaugurale sur *«l'éducation non formelle: enjeux et défis pour l'Enseignement catholique au Congo»*; *«En quoi l'éducation non formelle est un atout, une alternative et / ou un complément à l'éducation formelle dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie des individus ?»; «La digitalisation, un des piliers pour une meilleure gouvernance scolaire». Il y a aussi, le projet «Ecole verte et la présentation du pacte Educatif africain»*. Des communications seront faites par les directeurs diocésains de l'Enseignement catholique présents à Brazzaville. Les délégués à ces assises vont visiter quelques écoles catholiques implantées dans l'archidiocèse de Brazzaville, notamment Notre-Dame de la confiance, institut des jeunes sourds, Anne Marie Javouhey, Bienheureuse Marie de la Passion, Ecole spéciale des Dix maisons et l'Ecole des métiers de la pharmacie.

A l'ouverture des travaux, le mardi 27 mai, en présence de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et de l'abbé

*Les évêques présents, posant avec les directeurs nationaux de l'école catholique en Afrique centrale*

Vivien Carol Etouolo, secrétaire général, trois allocutions ont été prononcées. La secrétaire générale de la CEEDUC a souhaité une bienvenue cordiale à toutes les délégations venus de la sous-région Afrique centrale en indiquant que les présentes assises doivent porter des fruits au regard des nombreux défis auxquels l'école catholique fait face. L'abbé Ndjenng Afang Fernando Ignacio Ondo, directeur national de l'école catholique en Guinée Equatoriale et président de l'OIEC Afrique centrale, a indiqué que l'enseignement catholique à une place de choix dans l'éducation, l'enseignement et l'évangélisation de la société.

Ouvrant les travaux, Mgr Daniel Franck Nzika a souligné que les présentes assises se veulent un creuset d'échange. *«L'éducation non formelle est un levier essentiel pour le développement de l'Afrique. Allez de toutes les nations faites des disciples, comme nous le rappelle Jésus. Apprendre en charge les jeunes dans l'éducation non formelle est une nécessité»*, a-t-il fait savoir.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

# La Fraternité Sainte Rita de Cascia de Notre-Dame des victoires de Ouenzé a célébré son jubilé d'Emeraude

**«Vivre son engagement à l'exemple de Sainte Rita de Cascia», a été le thème qui a marqué la 40è commémoration de la Fraternité Sainte Rita de Cascia de la paroisse Notre-Dame des victoires de Ouenzé. L'événement a eu lieu samedi 24 mai 2025 et l'eucharistie était présidée par le père Jonas Clotaire Bangui, curé de la paroisse, accompagné de prêtres dont l'abbé Brice Armand Ibombo, parrain de la Fraternité et ancien secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).**

Des Fraternités féminines et masculines des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, des délégués de la confrérie Sainte Rita de Cascia de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo ainsi que des délégations venues de Nkayi, Dolisie, Pointe-Noire et Kinshasa (République Démocratique du Congo) ont été comptées parmi les nombreux invités à ce jubilé d'Émeraude. Au cours de l'eucharistie, vingt-deux nouveaux membres ont adhéré à la Fraternité Sainte Rita de Cascia à travers un engagement solennel.

Dans son homélie, le père Jonas Clotaire Bangui a invité le peuple de Dieu à vivre les vertus qu'incarnait Sainte Rita de Cascia.

*«Sainte Rita a vécu au 15è siècle dans un petit village de Roccaporena, en Italie. Elle a été jeune fille, épouse, mère, veuve et religieuse avec des vertus d'humilité, de patience, de piété, de souffrance et de prière»*.

Philomène Ombinan, présidente de la Fraternité, a indiqué que ce *«jour solennel était comme le 24 mai 1900 lors de la célébration du jubilé du début du XXe siècle lorsque le Pape Léon XIII lui a rendu les honneurs des autels. Le jubilé d'Émeraude est comme une pierre précieuse qui encourage la tolérance et la loyauté, et représente pour la Fraternité Sainte Rita de Cascia, le renouveau, la fidélité et la sagesse. La dévotion des fidèles à Sainte Rita est symbolisée par la rose cueillie dans le jardin de Roccaporena au cours de l'hivers qui précéda sa mort. C'est-à-dire une vie soutenue par l'amour passionné pour Jésus Christ, une existence capable de répondre à la souffrance et aux épines par le pardon et le don de soi à Dieu»*, a dit la présidente de la Fraternité. Puis, elle a interpellé les différentes couches de la société au respect des principes fondamentaux, notamment les couples mariés à la fidélité et au pardon; les parents à vivre la tolérance, la confiance et la prière; les jeunes à pratiquer l'obéissance et la générosité; les malades à vivre dans la proximité de Dieu crucifié, la force de porter sa croix et la compassion; les consacrés à vivre dans la joie inestimable du Seigneur Jésus-Christ, la communion fraternelle et la paix. Elle a rendu hommage aux pionnières: Marguerite Oyendzé, d'illustre mémoire;

*Les adhérentes et adhérents pendant leur engagement*

Henriette Oyendzé et Jeanne Peret qui ont porté cette Fraternité sur les fonts baptismaux.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

FETE PATRONALE

# La confrérie Sainte Rita de Cascia a fêté sa patronne

**Après le pèlerinage annuel effectué du 17 au 18 mai dernier à la paroisse Saint Antoine de Padoue de Koubola, sur la route de Kinkala, les dévots des confréries paroissiales se sont mobilisés le jeudi 22 mai 2025 en grand nombre à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, pour célébrer dans la joie la fête patronale de Sainte Rita de Cascia. Une fête célébrée à travers le monde et qui rappelle l'envol vers l'Eternel de cette Sainte qui a vécue au 15è siècle dans un petit de Roccaporena, près de Cascia, en Italie**.

*Les dévots de Sainte Rita pendant la messe*

L'eucharistie était présidée par l'abbé Servais Moumocko Loupeth, aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita, entouré des autres prêtres, notamment les abbés Olivier Rosel Mikoli, aumônier national adjoint; Fevely Christ Davy Loubayi, aumônier diocésain adjoint; Grace Mienanzambi, vicaire à la paroisse Saint Paul de Madibou; Adolphe Ounounou, vicaire à la paroisse Saint Michel de la Base; Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, coopérateur à la paroisse Saint Sacrement (communauté anglophone); Welcome Malonga Louboula, vicaire à la paroisse Saint Joseph de Linzolo; Presley Tavel Drys Nkodia, curé de Saint Antoine de Padoue de Koubola et Bernard Mantoumi, vicaire de la paroisse d'accueil. L'humilité, la simplicité, l'amour et l'unité ont été les maîtres-mots qui doivent caractériser la vie des dévots dans les confréries paroissiales, a souligné l'abbé Servais Moumocko Loupeth au cours de son homélie. *«Vivons dans la cohésion, l'harmonie et remettons-nous dans la prière sincère dans nos cœurs pour hériter les grâces reçues lors de l'exercice des Quinze jeudis, ainsi que celles du pèlerinage. La vie chrétienne ne s'arrête pas au port d'habit comme la tenue ritienne, mais à avoir un comportement digne et exemplaire. La bonne gestion des biens temporels de la communauté et non vouloir se servir à des fins personnelles»*.

A rappeler que le 22 mai 1457 est la date de naissance au ciel encore appelée *«le dies natalis»* de Sainte Rita. La Sainte des cas impossibles, Rita fut béatifiée par le Pape Urbain VIII en 1628 puis canonisée en 1900 par le Pape Léon XIII. Depuis cette année, le culte à Sainte-Rita s'est répandu à travers le monde partant, de son sanctuaire à Cascia et à Nice dans l'Eglise de l'Annonciation où elle est vénérée jusqu'aujourd'hui. C'est en 1957 que fut célébrée à Cascia, la fête du 5ème centenaire de la mort de Sainte-Rita et les cultes en son honneur sont répandus à travers le monde et célébrer comme modèle de vie chrétienne. Au Congo Brazzaville, c'est à partir de 1975, à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo que la dévotion a gagné en dévots.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

## INFORMATION

La Coordination de la Fraternité des anciens étudiants et missionnaires en Italie, invite tous les anciens de Rome et de l'Italie, la communauté Italienne de Brazzaville, les étudiants de la langue Italienne, à participer à la messe en italien, le dimanche 1er juin 2025, dans la chapelle de l'ACERAC.

Cordiale bienvenue à toutes et à tous.

*Pour la Coordination*

**L'abbé Brice Armand IBOMBO**

MINISTERE DES FINANCES, DU BUGGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DELA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

**RECTIFICATIF A L'ANNONCE LEGALE N°458/2025/BZ-C INSERTION LEGALE**

**Au LIEU DE :**

| N°d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales | Quartiers | Arr/Dpt | Requérants |
|---|---|---|---|---|---|
| 26 | **32723 du 05-10-24** | Sect B, bloc 100bis; Plles 10 et 11 ; Sup : 1.470,31m² | **QUARTIER ISSOULI (KINTELE)** | **POOL** | **BEMBE Jean Nicolas** |

**LIRE :**

| N°d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales | Quartiers | Arr/Dpt | Requérants |
|---|---|---|---|---|---|
| 26 | **32723 du 05-10-24** | Sect B, bloc 100bis; Plles 10 et 11 ; Sup: 1.470,31m² | **AVENUE DE LA MORGUE / Q: 01** | **CUVETTE** | **BEMBE Jean Nicolas** |

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 15 avril 2025

**Paterne Dimitri ELAPIE.**

LIBRES PROPOS

# Léon XIV, le Pape qui ouvre des chemins de paix

***«Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu»* (Mt 5,9). Dans son discours du 8 mai 2025, les premiers mots du Pape Léon XIV étaient un appel au dialogue, à la fraternité et à la paix. On peut dire qu'il donnait ainsi une orientation claire à son pontificat. Dans la lignée du concile Vatican II et de ses prédécesseurs, il a tracé le visage d'une Eglise humble, ouverte et tournée vers Dieu et vers le monde respectivement. Ce texte propose une méditation pastorale sur trois grandes orientations pastorales que l'on peut dégager à partir de son tout premier discours comme pape: le dialogue, la construction de ponts et l'engagement pour la paix.**

**Une Eglise du dialogue**

Léon XIV a placé le dialogue au cœur de sa première déclaration publique. Ce choix n'est pas anodin; on peut l'inscrire dans la lignée de Paul VI qui, dans Ecclesiam Suam, affirmait que *«l'Eglise se fait dialogue»*. Il ne s'agit pas d'une simple posture diplomatique, mais d'une manière d'être: l'Eglise est conçue comme un sujet relationnel, en lien avec Dieu et avec le monde: les chrétiens ainsi que les hommes et les femmes de bonne volonté. L'Eglise n'impose pas, elle écoute; elle ne se replie pas, elle s'ouvre. Cette ecclésiologie relationnelle suppose une Eglise humble, consciente des semences de vérités que l'on peut trouver chez les autres. Une Eglise donc appelée à en être témoin du Dieu unique dans un monde pluriel et souvent dérouté. Le dialogue devient ainsi un chemin spirituel et pastoral, où la rencontre avec l'autre devient lieu de révélation.

**Une Eglise qui construit des ponts**

En parlant de construction de ponts, Léon XIV assume pleinement le sens étymologique du mot *«pontife»*, dérivé de deux éléments latins. D'abord le mot *«pons»* ou *«pontis»* qui signifie «pont»; ensuite le verbe *«facere»* qui veut dire *«faire»*. Le pontife est alors ce qui fait le pont. Il s'agit de faire le pont

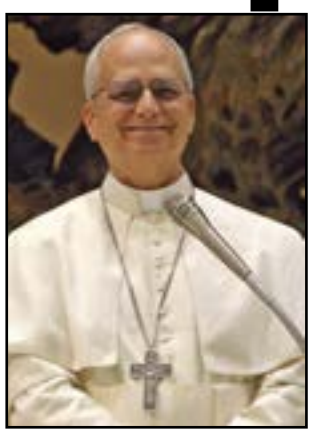

*Le Pape Léon XIV*

entre les hommes et Dieu. Loin d'un rôle purement institutionnel, le Pape Léon XIV a revendiqué ainsi une mission de médiation entre Dieu et les hommes dans un monde fracturé. Dans cette vision, l'Eglise ne se comprend pas comme une forteresse, mais un espace de rencontre, de passage, de communion. Elle cherche à relier ce qui est divisé: les peuples, les religions, les cultures, les générations. Elle devient sacrement d'unité, fidèle à l'intuition de Lumen Gentium, et se veut servante de l'universalité humaine. Dans un monde en quête de repères, Léon XIV entend faire de l'Eglise un acteur de réconciliation, à l'écoute de tous, sans renier sa foi.

**Une Eglise au service de la paix**

L'appel à la paix, premiers mots de sa bouche, a résonné comme une priorité prophétique. Il ne s'agit pas d'une paix abstraite ou naïve, mais d'un engagement concret contre la guerre, l'injustice et toutes les formes d'exclusion. En cela, Léon XIV s'inscrit dans la tradition de la doctrine sociale de l'Eglise, qui voit la paix comme fruit de la justice et du respect de la dignité humaine. L'Eglise qu'il dessine n'est pas un pouvoir parmi d'autres, mais un acteur humble et courageux, qui ose dénoncer, consoler, et reconstruire. Elle est signe et instrument de la paix du Christ dans le monde, selon les mots de Gaudium et Spes. Servante du bien commun, elle se met du côté des victimes, des oubliés, des peuples blessés, avec une parole de réconciliation et un cœur tourné vers l'avenir.

**Alphée MPASSI, CSSp**

SIXIEME DIMANCHE DE PAQUES - ANNEE C

# «Je vous donne ma paix»

***Textes**: Ac 15,1-2.22-29); Ps 66 (67),2-3,5,7-8; Ap 21,10-14.22-23; Jn 14,23-29*

Vers la fin du Temps pascal, la liturgie prépare nos cœurs à accueillir le don de l'Esprit Saint, promis à l'Eglise par le Christ ressuscité, que nous célébrerons en la fête de la Pentecôte.
Jésus promet le don de l'Esprit lors de son *«discours d'adieu»*, quand l'espoir qu'il annonce doit se frayer un chemin dans l'angoisse occupant les cœurs de ses disciples. Evidemment, les disciples sont effrayés par la perspective de se trouver séparés de Jésus, catapultés dans un monde perçu comme hostile et menaçant. Mais les mots de Jésus ne transmettent pas un sentiment de crainte et de déconfort. Oui, il doit bien partir vers le Père, mais il rassure ses disciples de sa présence avec eux. Et encore plus que cela: il promet que Dieu le Père et Lui-même, ils viendront demeurer dans les cœurs de ceux qui l'aiment. Et il promet l'Esprit Saint, le *«Défenseur»* envoyé par le Père.
Ce mot, *«défenseur»*, est employé dans la version française pour traduire un vocable grec bien plus riche de signification. Le mot originel (*«paraclets»*) signifie littéralement *«Celui qui est appelé aux côtés de quelqu'un»*, et donc celui qui protège, réconforte, assiste, assume le rôle d'avocat.
C'est juste après avoir annoncé le don de l'Esprit Saint, que Jésus promet aux disciples la paix. Ou, plus précisément, il promet *«sa»* paix, qui n'est pas la paix donnée *«à la manière du monde»*. Arrivant jusqu'à nous, ces paroles de Jésus nous rassurent et nous bousculent aussi, nous réconfortent et nous secouent à la fois.
D'un côté, la promesse de Jésus nous rassure et nous réconforte, car elle nous révèle que nous sommes accueillis sous la protection du *«Défenseur»*. La paix promise par Jésus découle de sa présence et de son action à nos côtés. Mais nous ne pouvons pas interpréter ses paroles comme si elles nous inviteraient juste à reposer sous ses ailes, dans une tranquillité passive. La paix n'est pas à confondre avec le calme et la quiétude, qu'on chercherait comme une satisfaction personnelle ou communautaire. Il suffit d'observer que Jésus promet l'effusion de l'Esprit et le don de la paix au moment même de se livrer à la croix et à la mort. Et qu'il accomplira cette promesse en montrant ses plaies après la résurrection. Cela signifie que pour Jésus lui-même le don de la paix passe à travers l'offrande de soi-même selon la volonté du Père, à travers le sacrifice de sa vie. Rien à voir avec de la quiétude et du bien-être individuel.
Voilà, alors que, de l'autre côté, la promesse de Jésus vient aussi nous secouer. La paix que Jésus nous donne, pas à la manière du monde, est l'extension du Royaume de Dieu à toutes ses créatures, est la grâce d'être tous embrassés par la volonté du Père, qui nous appelle à accueillir tous, en tant que ses enfants, son projet d'amour éternel. La paix du Christ nous appelle donc à participer à sa mission d'amour, à accueillir la volonté du Père sur nous pour notre salut et le salut du monde. Et donc la paix du Christ nous invite à la sollicitude, à la mission, au témoignage, à la charité. Pas à l'inertie, au laxisme. Mais c'est là, que notre cœur est vraiment habité par la présence de l'Esprit, qui donne la paix: dans la volonté de Dieu, non dans la passivité. *«Cette paix est l'Esprit Saint, l'Esprit même de Jésus»* - comme le pape François l'expliquait. *«C'est la présence de Dieu en nous, c'est ''la force de paix'' de Dieu. C'est Lui, l'Esprit Saint, qui désarme le cœur et le remplit de sérénité. C'est Lui, l'Esprit Saint, qui délie les rigidités et apaise les tentations d'agresser les autres. C'est Lui, l'Esprit Saint, qui nous rappelle qu'à côté de nous il y a des frères et sœurs, pas des obstacles ou des adversaires. C'est Lui, l'Esprit Saint, qui nous donne la force de pardonner, de recommencer, de repartir, parce que nous ne pouvons pas le faire avec nos propres forces. Et c'est avec Lui, avec l'Esprit Saint, que nous devenons des hommes et des femmes de paix».*

**P. Francesco BRANCACCIO**
*(Catanzaro, Italie)*

REFLEXION

# A la découverte de la pensée sociale des évêques de la Conférence épiscopale du Congo-Brazzaville (CEC).

***(Suite et fin)***

En troisième lieu, nous avons l'intervention de la CEC de 2018, durant laquelle le message était centré sur la crise sociopolitique et économique qui se vivait au Congo-Brazzaville. Dans ce Message, les Evêques du Congo, fidèles à la Mission de l'Eglise d'annoncer à temps et à contretemps la Parole de Dieu et d'accompagner le peuple de Dieu à être dans le monde *«sel et lumière du monde»* (Mt 5, 13-14), ont examiné minutieusement la crise sociopolitique et économique qui mine la vie sociale congolaise. En effet, ils disent à ce propos que *«Dans le présent message, nous voulons partager notre conviction profonde sur les origines du mal de notre pays et sur les perspectives de sortie de crise. Comme en témoignent nos différents messages antérieurs, notre conviction s'est forgée au fil des années et se trouve confortée par les difficultés que traverse notre pays depuis au moins trois ans. Toutes ces difficultés sont arrivées – c'est notre conviction la plus profonde – parce que le gouvernement et tous ceux à qui il incombait d'en décider, ont ignoré notre Message de Noel 2014, qui stipulait qu'en régime démocratique, aucune réforme qui suscite de fortes tensions et oppositions n'a jamais profité au peuple. Et par conséquent, un changement de la Constitution dans la division… mettrait en péril la paix sociale»* (N°10). Dans le message de la 44e Assemblée Plénière, N°31, nous appelions au futur Président de la République de s'engager à sauver la

Nation en imprimant un nouvel agir, comme déjà dit dans le message de la 41e Assemblée Plénière sur les Antivaleurs. Et que dire de la crise dans le Pool? Hélas, le Congo n'en est pas à sa première guerre du Pool. Depuis 1998, ce département est régulièrement secoué par des crises et des conflits armés, qui, à chaque fois, sont conclus par des accords de paix et de cessation des hostilités, doublés d'un programme de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants. Mais à chaque fois aussi, les véritables victimes que sont les populations civiles n'ont pas été prises en compte. Nous, Évêques, pensons que, pour conjurer définitivement ce mal du Pool, des accords de paix sur le papier ne suffiront pas. Il faudra aller plus loin, en intégrant l'exigence de vérité sur les origines de cette crise récurrente. Le peuple a le droit de savoir ce qui s'est passé: les causes et les conséquences, mais surtout les responsabilités des uns et des autres. Les morts et les destructions dans ce département appellent justice et réparation. Une réconciliation véritable n'est qu'à ce prix, pour permettre à notre pays de sortir de la crise multiforme qu'il vit». Fort de ces constats, la CEC propose d'*«Ouvrir un dialogue politique le plus large possible en vue de discuter du modèle politique et institutionnel que nous voulons dans notre pays, qui s'appuiera sur des valeurs morales susceptibles de fonder une vie politique pérenne et stable. Ce qui exige une justice équitable et indépendante.*
*Dans ce cadre, comme nous l'avions déjà dit dans notre message de la 45e Assemblée Plénière N°27, libérez toutes les personnes en prison à la suite des contentieux politiques. Faire un audit de la dette du Congo-Brazzaville, de tous les projets réalisés particulièrement dans le cadre de l'accord de coopération avec la Chine et autres pays concernés, ainsi que de tous les fonds obtenus grâce aux préfinancements pétroliers et de leur utilisation. À vous tous qui avez pris et prenez l'argent public, nous vous demandons de le rendre au Congo-Brazzaville. Créer un corps indépendant, constitué de magistrats élus par leurs pairs et d'Autorités morales, chargé de réprimer la corruption. Créer également un corps d'auditeurs généraux, dont le dirigeant serait nommé par vote des deux tiers du Parlement pour un mandat de 15 ans non-renouvelable. Aux gouvernements des pays du nord, nous disons: Aidez les Congolais à recouvrer l'argent gardé impunément chez vous. Ces fonds pourraient servir ici la cause du développement»*.
Recommandations et perspectives d'avenir:
La raison principale pour laquelle les Evêques de la CEC interviennent dans la sphère publique au Congo, c'est la défense du principe de la dignité de la personne humaine cher à la Doctrine Sociale de L'Eglise. Certes, les Evêques sont incompris dans leurs interventions dans les médias et les moyens de communication à leur disposition dans un monde qui se veut numérique et moderne. C'est pourquoi, pour pallier cette incompréhension, la CEC aurait plus à gagner si elle s'investissait dans la formation de base du peuple à la *«conscience politique»* et à la gestion du Bien commun. C'est un travail de longue haleine, mais il faut s'appuyer sur les jeunes générations éprises de liberté. Car, *«la masse n'a pas d'âme»* et le dialogue entre l'Etat et l'Eglise n'est pas toujours facile tout en respectant le principe de la séparation du Trône et de l'Autel. Logiquement, le rapport entre la Religion et l'Etat devrait être un rapport de coopération et de compréhension, comme c'est le cas sous d'autres cieux, nous osons espérer que les choses continueront à évoluer dans ce sens…
Par exemple, la CEC pourrait prévoir la mise en place d'une Faculté des Sciences Sociales au sein de l'Université Catholique qui a été mise en route dans l'Archidiocèse de Pointe-Noire. Et, dans ladite Faculté, les futurs étudiants pourraient être formés dans la recherche en gestion du bien commun, de l'éthique sociale et du patriotisme, inspirée évidemment par la vie évangélique. Nous sommes convaincus qu'après deux ou trois générations d'étudiants et de ce qui se ferait en amant dans les écoles catholiques, primaires, collèges et lycées, la conscience politique du peuple pourrait s'éveiller. Car, *«ce sont les ignorants qu'on manipule facilement»*. Mais un peuple, voire une jeunesse bien formée, ne peut être manipulée, à l'image de ce qui se fait en Italie dans l'Université Pontificale la Grégorienne, au sein du *''Centro Fede e Cultura Alberto Hurtado''*, cette école s'intitule Sinderesi. En effet, des programmes bien élaborés au tour des thématiques afférentes à l'éthique et à la formation de la conscience politique, rendraient un grand service aux futurs leaders de notre pays.
L'Eglise catholique fort de son accord-cadre avec l'Etat congolais, devrait utiliser ce levier juridique pour investir légalement l'espace publique, en ce qui concerne la formation des jeunes générations à la conscience politique et à la gestion du bien commun, afin que leur discours social ait un impact efficace. Car l'Eglise catholique grâce à son leadership moral, peut beaucoup gagner dans l'éducation des futurs leaders du Congo, d'autant plus que les écoles et les universités catholiques sont fréquentées par tout le monde sans distinction de couleur ni de croyance. En effet, ce n'est plus un secret de polichinelle, la société congolaise à l'instar du sinistré de la Parabole du bon Samaritain, est malade, c'est fondamentalement l'être congolais qui est malade et meurtri, alors il faut le guérir voir le secourir. Et la formation des jeunes à la vraie conscience politique et à la citoyenneté responsable est l'un des moyens pour préparer l'avenir en espérance (Rm 5, 5).

**Abbé Giscard Stève MAYA-LA MAMPASSI**
*Prêtre de l'Archidiocèse de Pointe-Noire*
*Directeur diocésain de la Caritas*

*Vaincre la haine: C'est possible!*

ECONOMIE

# La Banque mondiale s'offre un beau siège à Brazzaville

**Le Groupe de la Banque mondiale a officiellement inauguré, mardi 20 mai 2025, son siège dans la capitale congolaise. La cérémonie a été présidée par le ministre d'Etat Alphonse Claude Nsilou, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, représentant le Premier ministre. Il a coupé le ruban symbolique et procédé au dévoilement de la plaque inaugurale, en présence de quelques membres du Gouvernement, ainsi que du directeur de division de la Banque mondiale pour l'Afrique, Cheick Kanté, et du vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Ousmane Diagana.**

*Le ministre d'Etat Alphonse Claude Nsilou coupant le ruban symbolique*

Le siège de la Banque mondiale est érigé sur une superficie de 1413 m², en plein centre-ville, en face du ministère en charge des Finances. Ce bâtiment offre un espace de travail confortable attrayant, et reflète l'engagement du Groupe de la Banque mondiale en matière de responsabilité environnementale et du bien-être du personnel. *«Ce majestueux édifice est l'aboutissement d'une coopération exemplaire entre le Groupe de la Banque mondiale et la République du Congo. Sa construction est le fruit de plus de quatre d'années d'intenses travaux»,* a déclaré Cheik Kanté.

Pour sa part, Ousmane Diagana s'est appesanti sur la qualité du partenariat entre la Banque mondiale et le Congo. *«C'est depuis 1963 que la Banque mondiale est présente au Congo, à peine trois ans après l'accession du pays à la souveraineté internationale. Le Congo est le 89e membre de la Banque mondiale sur plus de 160 membres aujourd'hui. La première opération a été financée en 1967 avec un montant de 30 millions de dollars américains pour la mise en œuvre d'un projet des potasses. Aujourd'hui, nous avons signé 99 accords de prêts avec le Congo pour un montant extrêmement important pour plus de 2 mille milliards de dollars américains d'engagements»*, a-t-il déclaré.

Dans son mot, le ministre d'Etat Nsilou a souligné également la qualité du partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale. *«Cette institution financière internationale a considérablement renforcé sa collaboration et sa présence au Congo pour mieux le servir. Aujourd'hui, cette coopération se concrétise par une magnifique infrastructure qui traduit un engagement commun à créer les conditions d'un meilleur partenariat pour l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment celles des plus vulnérables»*, a-t-il déclaré. *«Cela témoigne de la confiance et du renforcement des relations entre notre pays et le Groupe de la Banque mondiale. A la date d'aujourd'hui, les financements qui sont en cours de la Banque mondiale sont de l'ordre de 500 milliards de francs CFA. C'est énorme, c'est le plus grand partenaire de tous les partenaires techniques et financiers»,* a ajouté le ministre Ludovic Ngatsé, gouverneur national de la Banque mondiale.

Le siège inauguré mêle modernité et art congolais. La cérémonie a été couplée à une exposition d'œuvres d'art du collectif ''Génération Elili'', intitulée *«Mboté Congo, art et développement».*

**Philippe BANZ**

ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

# Sept étapes pour réussir

**Les retrouvailles organisées par l'Expertise mondiale pour l'Afrique (EMA) ont eu lieu le 17 mai 2025 dans la salle de l'auditorium de la Grande bibliothèque universitaire à Brazzaville. Il s'est agi d'une formation destinée aux étudiants, jeunes porteurs de projets, entrepreneurs en devenir et professionnels confirmés. *«Les sept étapes pour réussir dans l'entrepreneuriat»*, tel était le thème de cette session animée par Marcel Nicole Mani Nnanga, coach international en entrepreneuriat.**

*Les coachs Nnanga et Ngouloubi entourés des participants*

La session avait pour objectif d'inciter les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat. Evoquant les sept étapes pour réussir dans l'entrepreneuriat, l'orateur a souligné que l'entrepreneuriat signifie création d'entreprise. Pour ce qui est des sept étapes, il s'agit de la création d'un projet, de la formulation du projet, du lancement, de la phase d'introduction et de la croissance, de la phase de maturité et de celle du déclin.

L'orateur a invité les jeunes à connaître et à maîtriser l'écosystème-entrepreneurial, comprendre ses logiques, ses exigences et y entrer avec une vision claire. Tout en les exhortant à se lancer dans l'entrepreneuriat et à multiplier leurs sources de revenus financières, mais aussi à développer un esprit audacieux, à ne pas craindre l'échec, mais à le considérer comme une étape vers la réussite. *«Un chef d'entreprise doit avoir des compétences dans toutes les directions et les services de son entreprise, en analysant son environnement, afin d'apporter les solutions. J'encourage les jeunes à faire preuve de courage et à se former, car le côté intellectuel ne justifie pas la maîtrise du domaine entrepreneurial»*, a affirmé le coach Marcel Nicole Mani Nnanga.

Le coach en entrepreneuriat et en leadership en management, Malachie Ngouloubi a de son côté édifié les participants sur le processus de création d'une entreprise. Il a également évoqué les modalités d'accompagnement des Petites et moyennes entreprises, avant de recommander aux jeunes de se rapprocher de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ex-Centre de formalités des entreprises CFE) pour plus d'informations. De même, a-t-il expliqué, il envisage initier cette session de formation dans plusieurs localités et départements du pays, notamment à Owando (Cuvette), à Ouesso (Sangha), à Pointe-Noire et dans d'autres départements, dans le but d'accompagner les jeunes entrepreneurs à bien gérer leurs entreprises et à se lancer dans l'entrepreneuriat sans difficultés, sans oublier les anciens qui éprouvent des difficultés. Mais, également à accompagner le ministère en charge des Petites et moyennes entreprises et l'Agence congolaise pour la création d'entreprises. Selon lui, l'avenir entrepreneurial du Congo repose sur sa jeunesse, prête à apprendre à oser, à transformer ses ambitions en réalité.

De l'ensemble des témoignages recueillis, il en est ressorti que les participants ont changé leur perception de l'entrepreneuriat, et trouvé des réponses à des questions qui freinaient leur passage à l'action.

L'Expertise mondiale pour l'Afrique (EMA) est une structure présente dans quatorze pays africains et qui ambitionne d'être présente dans cinquante pays. Elle compte plusieurs sous-Ecoles.

**Alain-Patrick MASSAMBA**


**ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**
**NOTAIRE**
**91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville**
**B.P : 13646 / Tel(s) : (+242) 05.585.61.87/06.412.71.92**
**E-mail : officenotsmb@gmail.com**
**BRAZZAVILLE**
**REPUBLIQUE DU CONGO**

## AVIS DE CONSTITUTION

**COMPLEXE INDUSTRIEL DE POWER MINES INDUSTRY**
**SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE S.A**
**CAPITAL SOCIAL : DIX MILLION (10.000.000) de francs CFA.**
**SIEGE SOCIAL : Brazzaville, Poto-poto, 55, Avenue Edith Lucie BONGO.**

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du dix-huit avril deux mille vingt-cinq, reçu par Maître **Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 91, Avenue de l'Indépendance, Poto-poto Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société Anonyme Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts ;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger :
• Extraction de minerais de fer
Et généralement conclure toute transaction industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière directement ou indirectement liée à l'objet social de la société.

Dénomination sociale : La société prend la dénomination suivante : « POWER MINES INDUSTRY »

Siège social : Brazzaville, Poto-poto, 55 Avenue Edith BONGO.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution ou prorogation dans les conditions prévues par les statuts.

Capital social: Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en 1000 actions de Dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Administration de la Société: Suivant Procès-Verbal des premières délibérations du Conseil d'Administration de la Société dénommée POWER MINES INDUSTRY S.A, Monsieur Paul OBAMBI, domicilié à Brazzaville, 40, Avenue du port, Mpila, Arrondissement 5 Ouenzé, est désigné en qualité de Président Directeur Général et Monsieur Paul OBAMBI en qualité de Directeur Général Adjoint.

Immatriculation: La société dénommée POWER MINES INDUSTRY est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B15-00017.**

**Pour Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**
**NOTAIRE**



**OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA**
01 Rue Kikouimba Moungali — Arrondissement 4
BP. : 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96 E-mail bouboutouetude @ gmail.com (République du Congo).

## Entre - NOUS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE

## INSERTION LEGALE

Suivant Acte en date quatorze février deux mil vingt-cinq, reçu par Maître **Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA**, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Poto-Poto, **folio 031/4, numéro 0625**, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

**Forme Juridique:** Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.

**Dénomination Sociale: ENTRE-NOUS.**

**Siège Social:** La Société est fixée à Brazzaville au numéro 937 de la rue Louémé Plateau des 15 ans (République du Congo).

**Capital Social:** Un million de francs CFA, divisé en cent parts de cent mille francs CFA chacune, entièrement souscrites.

**Obiet Social:** La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Vente et maintenance des appareils informatiques-Génie logiciel-Formation du personnel en informatique.

**Durée:** La durée de la Société et de quatre-vingt dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

**Apports en numéraire:** Par acte portant déclaration notariée de souscription et de versement de parts, reçu par le Notaire soussigné, le Quatorze février deux mil vingt cinq de la même année, **Folio 031/3 sous le n° 0624** correspondant à la libération intégrale des parts souscrites.

**Administration:** la Société est administrée par Monsieur **AHISHAKIYE Jacques**, pour une durée de deux années renouvelables

**Dépôt au Greffe:** Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt-deux février deux mil vingt-cinq.

**Immatriculation:** La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le vingt-deux février deux mil vingt-cinq sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00059**.

*POUR INSERTION.*

**Me J.B. BOUBOUTOU BEMBA**
**Notaire**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**
**(SERVICES DE CONSULTANT)**

**République du Congo**

## ETUDES DE FAISABILITE D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUES AU CONGO

Secteur: **Energie**

Référence de l'accord de financement: **DON N°: 5500155016065**

N° d'Identification du Projet: **P-CG-FA0-008**

### AMI N° 2025-001/MATGT/DGGT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI) administré par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (FAD), afin de couvrir le coût des Etudes de Faisabilité d'Aménagement Hydroélectrique au Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat relatif à la ***«Réalisation des études de conception détaillée des aménagements hydroélectriques des sites de Mbandza Ndounga (tranche ferme) et Linzolo (tranche conditionnelle)».***

2. Pour un délai maximal d'exécution de douze (12) mois, les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Les études de préfaisabilité définissant les options de développement des ouvrages hydroélectriques

- Les études de faisabilité technique et de rentabilité financière et économique pour la construction de:
- ouvrages hydroélectriques;
- Réseaux d'évacuation et de transport de l'électricité;
- aménagement des voies d'accès.

Les livrables à présenter sont les suivants:
- le rapport d'établissement et approche méthodologique;
- le rapport de préfaisabilité
- Le rapport de faisabilité
- l'avant-projet sommaire (APS);
- l'avant-projet détaillé (APD) et le dossier d'appel d'offres (DAO).

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée *«Organe d'Exécution du projet»* invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un cabinet n'implique aucune obligation de la part du donataire de le retenir sur la liste restreinte.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux ***«Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque»***, Edition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la **Banque à l'adresse:** http://www.afdb.org.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: de 09h à 14h, heure locale, (TU+1)

**Délégation Générale aux Grands Travaux/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya).**
- BP: 14 729; Tél.: (+242) 05 386 35 32; 06 868 80 35, E-mail:ceprbaddggt@gmail.com;batoung123@gmail.com; payima6@gmail.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 09 juin 2025 à 12h 30mn (Heure locale, TU+1)** et porter expressément la mention:

***«AMI N°2025-001/MATG/DGGT-CEP/Services d'un consultant (firme) pour la «Réalisation des études de conception détaillée des aménagements hydroélectriques des sites de Mbandza Ndounga et de Linzolo».***

**À l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du projet**

*Fait à Brazzaville, le 23 mai 2025*

*Le Coordonnateur*

Signé
**- BATOUNGUIDIO. -**

---

**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC**
**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES**
**DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE**
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA**
**BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES**
**ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO**

**REPUBLIQUE DU CONGO**
**Unité-Travail-Progrès**

## ANNONCE LEGALE
## N° 014/2025/OUESSO
**INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° | N° DE REQUISITION | REFERENCES CADASTRALES | QUARTIERS | Arr. /District | REQUERANTS |
|---|---|---|---|---|---|
| 01 | 3102 du 14/03/2025 | Section B; bloc 61; Plle 25; Sup.: 543,46m² | Quartier Birhan-Kiem (Rue HAKA. Zone Stade Djombo | Quartier Birhan-Kiem (Rue HAKA. Zone Stade Djombo | MOUKOKO NGAMBOU Yann Faller |
| 02 | 3107 du 20/03/2025 | Section / ; bloc /; Plle /; Sup.: 3.200,00m² | Village NTAM Congo (Route Nationale N°2) | Village NTAM Congo (Route Nationale N°2) | La Société X-Oil Congo |
| 03 | 3091 du 24/02/2025 | Section J ; bloc 4bis; Plle 10; Sup.: 449,35m² | Quartier Mindongo (Route Maboko. Zone SERITOP) | Quartier Mindongo (Route Maboko. Zone SERITOP) | GANGUIA Suzanne |
| 04 | 2803 du 12/09/2022 | Section J ; bloc /; Plle 8; Sup.: 400,00 m² | Quartier Mindongo (Route Maboko) | Quartier Mindongo (Route Maboko) | KESSOUAKY KOUOKEBAKA Solange |
| 05 | 3096 du 26/02/2025 | Section B ; bloc 85bis; Plles 1-2 ; Sup.: 518,81m² | Quartier Birhan-Kiem (Rue LONGA Seize. Zone Evêché) | Quartier Birhan-Kiem (Rue LONGA Seize. Zone Evêché) | KEMA Gélase Armel |
| 06 | 3093 du 24/02/2025 | Section / ; bloc /; Plle / Sup.: 5000,00m² | Village DJAKA (Route de Pokola) | Village DJAKA (Route de Pokola) | Enfants ABIBI |
| 07 | 3108 du 07/04/2025 | Section I; bloc 7; Plle 2 Sup.: 400,00m² | Quartier Mindongo (Lot. Famille KIKANDA. Route Maboko) | Quartier Mindongo (Lot. Famille KIKANDA. Route Maboko) | NGATSEKE Françoise Olidia |
| 08 | 3079 du 03/02/2025 | Section I ; bloc / ; Plle 5 ; Sup. : 400,00m² | Quartier Mindongo (Route Maboko) | Quartier Mindongo (Route Maboko) | KOULESSI Max Lionel |
| 09 | 3092 du 24/02/2025 | Section /; bloc / ; Plle / ; Sup. : 8100,00m² | Village DJAKA (Route de Pokola) | Village DJAKA (Route de Pokola) | Enfants ABIBI |
| 10 | 3104 du18/03/2025 | Section / ; bloc / ; Plle / ; Sup. : 576,00m² | Quartier MPIELEMBA (Avenue Marien NGOUABI) | Quartier MPIELEMBA (Avenue Marien NGOUABI) | BADOLO Jean Paul |
| 11 | 3109 du 08/04/2025 | Section A; bloc /; Plle 2; Sup. :2000,00m² | Village Mbalouma (Zone PEKE Route Nationale n°2) | Village Mbalouma (Zone PEKE Route Nationale n°2) | DODZOCK TOUAZOCK Ben Achaim |
| 12 | 3097 du 26/02/2025 | Section / ; bloc / ; Plle /; Sup. : 800,00m² | Village Koumou (Zone MABOKO. Rivière la Ngoko) | Village Koumou (Zone MABOKO. Rivière la Ngoko) | KEMA Gélase Armel |
| 13 | 3083 du 13/02/2025 | Section I; bloc 18 ; Plles 151 à 160; Sup. : 5000,400m² | Quartier Bondzoukou (Route principale d'Impfondo) | Quartier Bondzoukou (Route principale d'Impfondo) | ELENGA Abel Magloire |
| 14 | 3084 du 13/02/2025 | Section I ; bloc 19 ; Plles 141 à 150 ; Sup. : 5000,400m² | Quartier Bondzoukou (Route principale d'Impfondo) | Quartier Bondzoukou (Route principale d'Impfondo) | ELENGA Abel Magloire |
| 15 | 3058 du 25/11/2024 | Section C ; bloc / ; Plle 7bis ; Sup. : 196,68m² | Quartier n°2 MPIELEMBA (Avenue Marien NGOUABI) | Quartier n°2 MPIELEMBA (Avenue Marien NGOUABI) | TEOKENG Léo Jioya Papy Edouard |
| 16 | 3110 du 08/04/2025 | Section H ; bloc 60 ; Plle 13 ; Sup. : 394,88m² | Quartier Mindongo (Zone Lycée GUEMBELA) | Quartier Mindongo (Zone Lycée GUEMBELA) | LEKE Emma Marie Noelle |
| 17 | 3121 du 15/05/2025 | Section I ; bloc / ; Plle 2 ; Sup. : 400,00m² | Quartier Mindongo (Route Maboko) | Quartier Mindongo (Route Maboko) | AKINDA Alice |
| 18 | 3116 du 09/05/2025 | Section A ; bloc 15B ; Plles 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 Sup. : 2000,00m² | Zone lycée d'excellence Mokeko | Zone lycée d'excellence Mokeko | FOMBA-NOU Moury |

*Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).*

*Fait à Ouesso, le 20 Mai 2025*
*Le Chef de Bureau*
**Raymond ITOUA BOSSOBITA**

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail *Progrès

## INSERTION LEGALE

De la fusion-absorption de la **Société TELENUM CONGO**, société anonyme au capital de 585.980.000 Francs CFA immatriculée au RCCM sous le n°Cg-BZV-2014-B 14-00063 dont le siège social est sis les Tours Jumelles, avenue Amilcar CABRAL, centre-ville, Brazzaville, par la société **CANAL + CONGO, S.A**;

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé CANAL + INTERNATIONAL, associé unique desdites sociétés tenue en date à Brazzaville du 10 décembre 2024, il a été délibéré et adopté la décision portant fusion-absorption de la société TELENUM S.A par la société CANAL+ CONGO, S.A;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 203, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 19 mai 2025, sous le **n°CG-BZV-01-2025-R-01025** aux fins de la radiation de ladite société.

*Pour insertion légale,*

*Greffier en Chef,*

**Maître Jean Clément NGATALI**

---

**ETUDE DE MAITRE LOUISETTE BIANTOARI BANTSIMBA**
**NOTAIRE**
Titulaire d'un Office Notarial sis à Brazzaville J-312/M-A-OCH Immeuble SOPRIM (ex SOPROGI)
En face de l'ENAM
Tél : +242 05 745 25 26 / 06 438 64 35
Email : lbiantoari@gmail.com

## Insertion Légale

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 06 Mars l'an deux mil vingt-cinq, reçu par la Notaire soussignée; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, 03 Avril 2025 Fo060/002 n° 1963 aux caractéristiques suivantes:

**- Dénomination Sociale: GOLD DRIVING CONGO SARL**

**- Capital Social:** UN MILLION DE FRANCS CFA (1.000.000 FCFA), divisé en MILLE (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

**Siège social:** Brazzaville 01, Allée piétonne Charles Ebina, Centre-ville

**Objet social:**

• Transport par Conduites

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

**Gérance:** La Société a pour Gérant: **Monsieur Jeres Clerontin Premier EBINA.**

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 24 Avril 2025 sous le numéro **CG – BZV-01- 2025-B12-00113.**

*Pour avis*

**Maître LOUISETTE BIANTOARI BANTSIMBA**
**Notaire**

---

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE INTERDÉPARTEMENTAL NIARI – BOUENZA – LÉKOUMOU DE DOLISIE

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

## ANNONCE LEGALE N°002/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIDN/BCHPF/NBL/DOLISIE.-

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur, Chef de bureau de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière, une procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

| N° | N° de réquisitions | Références cadastrales | | | | Quartiers | Arrondissements | Départements | Requérants |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 01 | 5257 du 15/11/2024 | Plles:1 ;2 ;3 et 4 | Bloc : 4 | Section : T | Sup : 1600,00m² | Mafoubou (Ndoulou Mbabou) | District de Louvakou | Niari | MAKOSSO Jean Fernand |
| 02 | 5256 du 15/01/2024 | Plles:1,2,3,4,5,6,7 et 8 | Bloc :03 | Section : T | Sup : 3200,00m² | Mafoubou (Ndoulou Mbabou) | District de Louvakou | Niari | MAKOSSO Jean Fernand |
| 03 | 5035 du 22/03/2024 | Plles : / | Bloc : / | Section : / | Sup : 104128,55 soit 10ha41a29ca | Village Moukondo (zone peage) | District de Louvakou | Niari | Famille MANGOUNDZA |
| 04 | 5235 du 23/10/2024 | Plles : 01 | Bloc : 23bis | Section : L3 | Sup : 534,67m² | Quartier Lissanga (Mbounda) | Arrondissement n°2 | Niari | BATILAT KOULLA Félicité Elise Madeleine |
| 05 | 5296 du 11/02/2025 | Plle : zone rurale | Bloc : / | Section : / | Sup : 5000,00m² | Village Diberi | Sous – préfecture de Louvakou | Niari | Mme MOUANDA MOUANDA née MALONGA SOUMAKANI B.F. |
| 06 | 4850 du 17/07/2023 | Plle : 170 | Bloc : 76 | Section : H | Sup : 600,00m² | Centre – ville | Arrondissement n°2 | Niari | BATCHI Macaire |
| 07 | 5327 du 29/04/2025 | Plle : 90bis | Bloc : / | Section :D | Sup : 400,00m² | Quartier Bas – Fleury | Arrondissement n°2 | Niari | MAKANGA Honorine épouse NGOYI |
| 08 | 4399 du 03/01/2022 | Plle :560 | Bloc : / | Section : D | Sup : 500,00m² | Hôpital Général | Arrondissement n°2 | Niari | MAKANGA Valère Abel |
| 09 | 5262 du 25/11/2024 | Plle : 07 | Bloc : 08 | Section : A1bis | Sup : 500,00m² | Cité Emeraude | Sous – Préfecture de Louvakou | Niari | BAKABOULA MANTANGOU Danyvon Gildas |
| 10 | 5294 du 03/02/2025 | Plle : 08 | Bloc : 208 | Section : L2 | Sup : 400,00m² | Lissanga (tembé) | Arrondissement n°2 | Niari | SOUKISSAH – DY – NKAYA Basile Ischros |
| 11 | 5181 du 06/11/2024 | Plles : 2 et 7 | Bloc : 52 | Section : H | Sup : 1061,24m² | Marché central | Circons.Foncière n°01 Mouana – nto | Nkayi | Etat CONGOLAIS (Secteur Agricole de Nkayi) |
| 12 | 5264 du 27/11/2024 | Plle : 261 | Bloc : / | Section : B | Sup : 400,00m² | Quartier Mont – Fleury | Arrondissement n°2 | Niari | MBANDA NSOUNGUI Gaëlle Carine |
| 13 | 2110 du 09/01/2014 | Plle : 07 | Bloc : 100 | Section : L3 | Sup : 400,00m² | MBOUNDA | Arrondissement n°2 | Niari | NDOBA Antoine |
| 14 | 5247 du 05/11/2024 | Plles: 1 et 2 | Bloc :01 | Section : L | Sup : 705,00m² | Quartier Tsila (Km5) | Arrondissement n°2 | Niari | DZIHOU Albert |
| 15 | 4965 du 07/12/2023 | Plle :19bis | Bloc : 07bis | Section : A | Sup : 740,63m² | Quartier Congo Africain | Arrondissement n°01 | Niari | SALL Thierno Malik |
| 16 | 5145 du 05/08/2024 | Plle : 04 | Bloc : 200 | Section : L2 | Sup : 400,00m² | Quartier Lissanga | Arrondissement n°2 | Niari | COOPERATIVE AGRICOLE DU CONGO |
| 17 | 5290 du 28/01/2025 | Plle :79 | Bloc : / | Section :H | Sup : 1500,00m² | Centre – ville | Arrondissement n°2 | Niari | MAKANGA Bénoit Aimé |
| 18 | 4957 du 20/11/2023 | Plle: 06 | Bloc : 23ter | Section :P | Sup : 400,00m² | Mbounda (Zone FORSPAK) | District de Louvakou | Niari | MOUMBICKO Delore Stefel Dole |
| 19 | 5314 du 27/03/2025 | Plles :1 à 4 | Bloc : / | Section : C | Sup :2500,00m² | DAKAR – ville de Madingou | Circonscription Foncière Madingou-Poste | Bouenza | BOUETE Jules |
| 20 | 4969 du 14/12/2023 | Plle : domaine | Bloc : 16 | Section : D | Sup : 53.433,29m² soit 5ha34a33ca | Moussangui / Qtier : Centre – ville | Communauté urbaine de KOMONO | Lékoumou | ETAT CONGOLAIS (Lycée d'Enseignement Général) |
| 21 | 4469 du 21/03/2022 | Plle :01 | Bloc : 32bis | Section : A | Sup : 393,14m² | Quartier Bacongo | Arrondissement n°01 | Niari | NDANGANI Albert LOUKANOU |
| 22 | 5215 du 18/09/2024 | Plle : Reserve Foncière | Bloc:/ | Section : / | Sup : 160000m² soit 16ha00a00ca | Ndingui, Nguéngué, Koungoulou, M. | Sous – Préfecture de Sibiti | Lékoumou | ETAT CONGOLAIS (Réserve Foncière de l'Etat) |
| 23 | 5295 du 10/02/2025 | Plle : 01 | Bloc : 11 | Section : K | Sup : 500,00m² | Quartier GAÏA | Arrondissement n°1 | Niari | YOCKA Roger Rufin |
| 24 | 5302 du 21/02/2025 | Plle: 06 | Bloc : 34 | Section : D | Sup : 400,00m² | KIVIDI | Circons.Foncière n°01 Mouana – nto | Nkayi | DEGANG NGAMENI Simplice |
| 25 | 4690 du 14/12/2022 | Plles : 1 à 4 | Bloc : 3 | Section : N | Sup : 2000,00m² | CQ7 | Circonscription Foncière - Bouansa | Bouenza | MBONGO François |
| 26 | 5223 du 1er /10/2024 | Plle :62bis | Bloc : 01 | Section : L | Sup : 307,85m² | Kinguébé (Gomeri) | Arrondissement n°2 | Niari | GOKANA FOUM Mellon Ley Stève |
| 27 | 5298 du 12/02/2025 | Plle :1050 | Bloc: 96 | Section : P | Sup : 400,00m² | Louadi – 3 | Circonscription foncière n°2 souloula | Bouenza | Quincaillerie de la Nation |
| 28 | 4649 du 04/12/2020 | Plle: 10 | Bloc :21 | Section : E | Sup : 392,38m² | Quartier n°5 Moussanda | Commune de SIBITI | Lékoumou | SOCIETE MTN – CONGO |
| 29 | 1550 du 09/11/2012 | Plle :14 | Bloc :7 | Section : L1 | Sup : 400,00m² | Lissanga | Arrondissement n°2 | Niari | Mme NGAMOUYI née DIBAKALA MBITSI Alphonsine |
| 30 | 5130 du 03/07/2024 | Plle : 1041 | Bloc : 97 | Section : P | Sup : 400,00m² | Louadi - 3 | Circonscription Foncière n°2 NKAYI | Bouenza | ETS Quincaillerie de la Nation |
| 31 | 4971 du 14/12/2023 | Plle : domaine | Bloc : / | Section : D | Sup : 18.900m² soit 1ha89a00ca | Moussangui – Qtier centre – ville | Communauté Urbaine de KOMONO | Bouenza | ETAT CONGOLAIS (Verger Public) |
| 32 | 5008 du 23/02/2024 | Plle :02 | Bloc : / | Section : D | Sup : 209,00m² | Marché de Madingou – poste | Circonscrip. Foncière Madingou – Poste | Bouenza | Etablissement KHADER |
| 33 | 5250 du 08/11/2024 | Plle :99 | Bloc : 11 | Section : B | Sup : 404,53m² | NDOULOU NGOUALA | Circonscription foncière n°2 Nkayi | Bouenza | GOMA Edmenh Colombe |
| 34 | 5052 du 28/03/2024 | Plle : 1 | Bloc : non défini | Section : D | Sup : 10.215,02m² soit 1ha0215ca | Centre – ville | Communauté urbaine de KOMONO | Lékoumou | ETAT CONGOLAIS MIDDL (Gendarmerie Nationale) |
| 35 | 5315 du 27/03/2025 | Plles: 1 à 4 | Bloc : / | Section : C | Sup : 2500,00m² | DAKAR – ville de Madingou | Circonscription Foncière Madingou-Poste | Bouenza | BOUETE Jules |
| 36 | 4970 du 14/12/2023 | Plle : domaine | Bloc:18 | Section : D | Sup : 40.143,75m² soit 4ha01a44ca | Moussangui – Qtier : Centre – ville | Communauté urbaine de KOMONO | Lékoumou | ETAT CONGOLAIS (collège l'enseignement Technique) |
| 37 | 5280 du 31/12/2024 | Plle : 04 | Bloc : 58 | Section : M4 | Sup: 400,00m² | Quartier Lissanga (Mbounda) | Arrondissement n°2 | Bouenza | MPIKA – MPIKA Barthel Kevin |
| 38 | 5323 du 16/04/2025 | Plle : / | Bloc:/ | Section : / | Sup : 38 ha | Village mafoubou agoyo -matsendé | District de Louvakou | Niari | Société RONG TAI INDUSTRIES (RTI) |
| 39 | 5236 du 23/10/2024 | Plle :10 | Bloc :23 | Section : L3 | Sup : 308,94m² | Quartier Lissanga (Mbounda) | Arrondissement n°2 | Niari | BATILAT KOULLA Felicité Elise Madeleine |
| 40 | 5174 du 11/09/2024 | Plles :1049 | Bloc : 96 | Section : P | Sup : 380,00m² | Louadi 3 – ville de Nkayi | Circonscription Foncière n°2 Nkayi | Bouenza | ETS Quincaillerie de la Nation |
| 41 | 5287 du 20/01/2025 | Plle :05 | Bloc :03 | Section : F | Sup : 400,00m² | Quartier Aéroport | Arrondissement n°1 | Niari | Enfants YABBAT LIBENGUE |
| 42 | 5278 du 20/12/2024 | Plle : / | Bloc : / | Section : / | Sup. : 21ha00a00ca | Tao – Tao (zone Mvouandou) | District de Louvakou | Niari | MAVOUNGOU Florent |
| 43 | 4972 du 14/12/2023 | Plle: domaine | Bloc: / | Section : I | Sup : 100.000,00m² soit 10ha00a00ca | Moulimba – Qtier 7 Moulimba | Commune de SIBITI | Lékoumou | ETAT CONGOLAIS (Ministère de l'Enseignement Tech. et Prof.) |
| 44 | 5002 du 26/02/2024 | Plles : 01 | Bloc : 1Bis | Section : Z | Sup : 400,00m² | KM5 – ville de Dolisie | Arrondissement n°2 | Niari | MAKEMBI KOMBO MAKALA Saturnin Jean Pierre |
| 45 | 5258 du 15/11/2024 | Plles : 07 et 08 | Bloc : 10 | Section :P | Sup : 800,00m² | Quartier Kitsitsidi | Sous – Préfecture de Louvakou | Niari | LIKIBI Aubin Franck |
| 46 | 5162 du 30/08/2024 | Plle:/ | Bloc : / | Section : / | Sup : 110148,00m² soit 11ha01a48ca | Village Maboko | District de Louvakou | Niari | LUKONGO BANZOUZI Jackson Alpha |
| 47 | 5304 du 26/02/2025 | Plle : 07 | Bloc : 13 | Section : L | Sup : 1154,41m² | TSILA | Arrondissement n°2 | Niari | IKOUNGOU Charles Lutherin |
| 48 | 5234 du 17/10/2024 | Plle : 3 | Bloc : 2 | Section : J | Sup : 400,00m² | Cité urbaine | Circonscription Foncière n°1 - Nkayi | Bouenza | DAMBA MBELE Sammuel |
| 49 | 5054 du 28/03/2024 | Plle : 1 | Bloc : non défini | Section : D | Sup : 3.840,73m² | Quartier Centre – ville | Communauté urbaine de KOMONO | Lékoumou | ETAT CONGOLAIS MIDDL (Gendarmerie Nationale) |
| 50 | 5222 du 01/10/2024 | Plle : 03 | Bloc : 17 | Section : M4 | Sup : 400,00m² | Quartier Lissanga | Arrondissement n°02 | Niari | POATY Jenny Ronald Thierry |
| 51 | 5137 du 22/07/2024 | Plle:/ | Bloc : / | Section : / | Sup : 1900,00m² | Moubeyi | District de Louvakou | Niari | DIPHICYL Forna |
| 52 | 5220 du 26/09/2024 | Plle : domaine | Bloc : 35 | Section : N | Sup : 10000,00m² | Lotissement Kayes – Madi 1 | Circonscription Foncière n°1 Nkayi | Bouenza | Monsieur et Madame BOUEYA Alexandra |

*Au-delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable. (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).*

*Dolisie, le 22 Avril 2025*
*Pour Insertion Légale.*

*Vincent BASSINGOUNINA*

Inspecteur Principal des Impôts

HYDROCARBURES

# Mise en service de la station de Maya-Maya

**Le ministre des Hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua a procédé, mardi 20 mai 2025, à la coupure du ruban symbolique marquant la mise en service de la station de l'aéroport international Maya-Maya. C'était en présence du directeur général de la société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, et du directeur général de la SNPC Distribution, Tedi Christel Sassou Nguesso. Cette nouvelle station-service pourra, tant soit peu, désengorger l'existant, en ces temps-ci où l'on observe de longues files d'attente pendant le ravitaillement en produits pétroliers.**

*Bruno Jean Richard Itoua coupant le ruban symbolique*

Tedi Christel Sassou Nguesso a souligné que cette nouvelle station-service est ''un jalon important et ambitieux qui intègre le plan de développement de la SNPC.'' Cet évènement marque non seulement l'extension du réseau, mais aussi l'engagement de la SNPC à offrir un service de qualité adapté aux besoins des clients et aux exigences d'un marché en pleine mutation.

Abordant la question de pénurie en produits pétroliers, le directeur général de la SPNC Distribution a indiqué que la lutte contre cette pénurie est une priorité absolue. *«Nous savons à quel point l'indisponibilité des carburants perturbe la vie quotidienne. C'est pourquoi nous mettons en place des stratégies prévisionnelles pour anticiper et sécuriser nos approvisionnements pour le confort de notre clientèle. Cette station en est un exemple concret de notre engagement à assurer une distribution continue et fiable»*, a-t-il assuré.

Il a, par ailleurs, présenté les caractéristiques de cet ouvrage: *«Erigée sur la concession de l'aéroport, la station de Maya-Maya a fait l'objet de toutes les études requises à l'installation dans le 4e arrondissement de Brazzaville. Elle se distingue par sa superficie de 4.120 m² dans laquelle sont implantés un bâtiment commercial de 67 m², doté d'un restaurant-bar au premier niveau, d'un bâtiment spécifique dédié au jeux et loisirs de 72 m²; sa piste de distribution de produits raffinés composée de trois poly compteurs de dernière génération pour la vente de super, de carburant et de gasoil avec un débit maximal de quarante litres par minute. La station de Maya-Maya offrira, en sus, à l'ensemble de sa clientèle, les services de lavage automobile à pression, le graissage électrique. Elle est dotée d'un groupe électrogène de 88 KVA et d'un stockage de bouteilles à gaz»*, a fait savoir le directeur général de la SNPC Distribution.

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a, quant à lui, mis l'accent sur des pratiques illicites qui sont observées dans les stations-services: *«Les pratiques illicites gangrènent nos stations-services, notamment la spéculation, le rackettage, il n'y a pas d'autres mots, puisqu'ils se déroulent sous nos yeux,…. Ces pratiques sont de nature à entretenir les pseudo pénuries qui viennent annuler les efforts accomplis par l'Etat, par le groupe SNPC et par tous les acteurs qui sont dans la production des produits pétroliers sur le marché national»*, a-t-il mis en garde tous les récidivistes. *«Profitant de cette tribune, je voudrais ici attirer solennellement, une fois de plus, l'attention de tous les acteurs concernés pour que cessent ces pratiques»*, a martelé le ministre Itoua.

**Victor GUEMBELA**

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

# Plus de 30 étudiants formés à l'art de la rhétorique

**La Représentation de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) en République du Congo a tenu, du 7 au 9 mai 2025 à Brazzaville, un atelier sur la rhétorique à l'intention des étudiants issus de ses universités membres. Cette session de formation a réuni plus de 30 jeunes participants, venus affiner leurs compétences en prise de parole et en construction discursive.**

*Les étudiants repartis en groupe de travail pendant l'atelier*

Placée sous les auspices du professeur Edouard Ngamountsika, responsable de l'AUF Congo, cette initiative s'inscrit dans la volonté de renforcer les capacités communicationnelles des étudiants et de les préparer à affronter les exigences de la vie académique, professionnelle et citoyenne. Pour le responsable pays de l'AUF, s'exprimer à l'oral pour convaincre, pour augmenter ou pour animer un débat contradictoire ou consensuel suppose la maitrise de l'art oratoire.

L'objectif général de cet atelier était de permettre aux participants de connaître, choisir et appliquer les procédés discursifs en fonction du genre de discours choisi: informatif, argumentatif, persuasif, politique, ou encore académique.

Plus spécifiquement, les jeunes ont été initiés, entre autres, à: comprendre le fonctionnement des procédés discursifs, tels que l'analogie, l'amplification, l'antithèse ou l'appel à l'émotion; apprendre à choisir ces procédés en fonction du public cible, en tenant compte des contextes culturels, sociaux ou institutionnels; appliquer leur discours de manière cohérente, tout en adaptant ton, registre et structure à la nature de leur auditoire.

L'atelier a alterné entre exposés théoriques, exercices pratiques, mises en situation oratoire et feedback personnalisé. Les étudiants ont ainsi pu s'essayer à l'élaboration de discours réels, confrontés à différents types de publics et d'enjeux. Cette pédagogie active a favorisé une appropriation rapide et concrète des techniques de la rhétorique.

Le Pr Ngamountsika a salué l'enthousiasme et l'implication des participants, soulignant que *«la maîtrise de la parole n'est pas seulement un outil académique, mais un levier d'influence, de leadership et de transformation sociale.»*.

À travers cet atelier, l'AUF Congo poursuit son engagement en faveur d'un enseignement supérieur francophone de qualité, ouvert sur le monde et ancré dans les besoins des jeunes générations.

Cet atelier fait suite à celui sur l'art oratoire, permettant ainsi de donner aux étudiants des outils nécessaires pour être en mesure de connaitre, choisir et appliquer les procédés discursifs ou des figures de style nécessaires pour chercher l'emploi, défendre un projet ou présenter son speech en quelques secondes, a-t-on appris.

**Gaule D'AMBERT**


**ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**
**NOTAIRE**
91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville
B.P: 13646 / Tel(s): (+242) 05.585.61.87/06.412.71.92
E-mail: officenotsmb@gmail.com
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

## BRAZZA FOOD CONGO SARL

Société à Responsabilité Limitée PLURIPERSONNELLE
Capital social : cinq millions (10.000.000) de francs FCFA. Siège social : Brazzaville, Poto-poto, 78, Rue Bangala Arrondissement 3 Poto-poto BRAZZAVILLE.

### AVIS DE MODIFICATION-DE L'OBJET SOCIAL

Suivant Procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société dénommée **BRAZZA FOOD CONGO** reçu à Brazzaville en date du 10 mars 2025 par **Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré le 27 mars 2025, sous **folio 057/1, numéro 1701** à la recette de Brazzaville-Centre; l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social initial aux activités suivantes:

- **Commerce de gros de matériaux de construction;**
- **Quincaillerie et fournitures pour plomberie.**

En conséquence de cette résolution, les dispositions de l'article trois (03) des statuts ont été modifiées.

Deux copies authentiques du Procès-Verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 mai 2025, sous le numéro **B12-Procès-Verbal** des décisions extraordinaires de l'associé unique du 10 mars 2025 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le même jour, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-M-12775.**

*Pour avis*
**Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI**
**NOTAIRE**



## CABINET LE MITOUARD

**Agréments CEMAC de Conseil Fiscal**
**N° CF 67 en date du 12 décembre 2003 / n° CF129 en date du 19 décembre 2011**
**54 Avenue Charles de Gaulle, Immeuble UMA 3e Etage – B.P. 606 Pointe-Noire**
**Tél: 06 663 50 60 / 06 657 67 77**

## «DIALCO SARL»

**Société à Responsabilité Limitée, Au capital de 5 000 000 de francs CFA**
**RCCM CG-PNR-01-2025-B12-00023**

### AVIS D'INSERTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé, en date du 20 février 2025, enregistré le 27 février 2025 au bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre Pointe-Noire centre, sous le numéro **1 660, folio n°040/16,** les associés de la société **DIALCO SARL** ont décidé de l'ouverture d'un établissement secondaire dans la ville de Brazzaville.

**Adresse:** N°59, rue MAYEMBO, quartier Moukoundzi Ngouaka, Section A, bloc 173, Arrondissement 1, Makélékélé, Brazzaville, République du Congo.

**Dépôt légal:** Modification du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier faite au greffe du tribunal de commerce de la ville de Pointe-Noire le 26 août 2024 sous le numéro dépôt **CG-PNR-01-2025-M-05511.**

*Pour avis.*

**Rodez Aubin ILIMBI**
Managing Partner
Conseil Juridique et Fiscal – Agrément CEMAC n°CF129
Membre de l'Union Internationale des Avocats
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.

DINER DE TRAVAIL «BRAZZAVILLE, LA GRANDE CAPITALE OUBLIEE» A PARIS

# L'ambassadeur Rodolphe Adada manifeste son intérêt pour l'événement

**Paris, la capitale française, abritera le 7 juin 2025 un dîner de travail sur le thème *«Brazzaville, la grande capitale oubliée»*. Une initiative de la Maison de la mémoire africaine (MMA), que préside Marcellin Mounzéo-Ngoyo, écrivain-chercheur et opérateur culturel congolais basé en France. Ce dernier met les bouchées doubles pour que cet événement qui pointe à l'horizon et s'inscrit dans la perspective des 65 ans d'indépendance de la République du Congo récolte un grand succès. C'est dans cette optique que le vendredi 16 mai dernier, il a été reçu en audience par l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada. Le diplomate congolais a manifesté son intérêt pour cette rencontre inédite.**

*L'ambassadeur Rodolphe Adada (à dr.) et Marcellin Mounzéo-Ngoyo*

Pour Marcellin Mounzéo-Ngoyo, le thème *«Brazzaville, la grande capitale oubliée»* n'est pas un simple regard tourné vers le passé. Il est un appel à la lucidité et à la mobilisation collective. *«Brazzaville fut plus qu'une capitale administrative. Elle fut un cœur battant économique et industriel de l'Afrique équatoriale française.*

*Ce thème est porteur d'une exigence. Il nous rappelle qu'il ne suffit pas de raconter l'histoire, il faut la prolonger.*

*Comme le dit un proverbe bantou,* ''Dans la forêt des peuples, chaque arbre a sa place, et tous forment la même canopée.''

*La Maison de la mémoire africaine choisit aujourd'hui de raviver cette mémoire.*

*Pas pour s'y réfugier, mais pour en tirer les leçons utiles à l'avenir…*

*Nous appelons les décideurs, les investisseurs, les entrepreneurs, les citoyens engagés à prendre leur part dans ce nouveau cycle de vie, à l'approche des 65 ans de notre indépendance.*

*Un cycle où Brazzaville en particulier, et le Congo en général, retrouve sa vocation, être un carrefour de savoir-faire, de production, de création, de vie.*

*Ce 7 juin devient pour nous un repère, un pont entre mémoire et avenir, entre Brazzaville d'hier et celle que nous devons continuer à bâtir pour la jeunesse de demain, une capitale qui inspire, qui fédère, qui ose.*

*Il était pour nous important de rencontrer l'ambassadeur et de discuter avec lui sur les tenants et les aboutissants de ce grand rendez-vous pour lequel il a manifesté un grand intérêt et nous a rassuré de sa bénédiction et de sa présence»*, soutient-il.

L'occasion faisant le larron, le Congrès des consuls honoraires de France, qui s'est tenu les 17 et 18 mai à Trouville, a permis à Marcellin Mounzéo-Ngoyo de vendre le dîner de travail *«Brazzaville, la grande capitale oubliée»: «J'ai été invité pour exposer sur le tourisme mémoriel et en quoi la Maison de la mémoire africaine enrichit-elle le tourisme culturel en valorisant des récits africains souvent absents des narrations traditionnelles.*

*Coorganisateur du Diner de travail «Brazzaville, la grande capitale oubliée», Jean Phillipe Carpentier, président du Corps consulaire de Normandie, m'a donné l'occasion de convier unanimement les consuls honoraires, les femmes et hommes d'affaires représentant de différents pays à ce grand évènement du 7 juin et surtout, de leur parler du Congo-Brazzaville et des opportunités d'investissements qui gravitent autour de notre pays».*

**Véran Carrhol YANGA**

MODE

# Des concours de Sape invitant à la paix dans le Pool

**Les meilleurs sapeurs vont s'affronter à partir du 14 juin 2025 dans le district de Goma Tsé-tsé. Cet événement culturel se poursuivra le 12 juin à Mindouli. La finale de la compétition aura lieu le 8 août à Kinkala. C'est une initiative de l'artiste-musicien Didier Ngenge et du *''sapologue''* César Sampao. Il a pour thème: «L'Unité nationale et la Sapologie Brazza paix sapeur».**

*L'artiste-musicien Didier Ngenge, le sapologue César Sampao,Les salopards de la Sape*

Les deux organisateurs de l'événement sont partis du constat que la paix, l'unité nationale et la Sapologie demeurent des valeurs incontournables d'une bonne marche sociale. Aussi ont-ils jugé bon de promouvoir la paix par le phénomène culturel et social de la *''Sapologie''*, la science qui étudie la sape.

Ces activités de célébration de l'élégance vestimentaire permettront de présenter le maxi-single *''Boungaya malari mena''* de Didier-Ngenge. Pour l'occasion, ont expliqué les initiateurs, un défi sera lancé entre sapeurs de tous les districts du Pool, afin d'élire le meilleur sapeur du département. Ce vainqueur sera élevé au rang d'ambassadeur du Département pour la paix, l'unité nationale Brazza paix Sapeur. Il devra vulgariser et pérenniser la paix et l'unité nationale dans le milieu des sapeurs; il sera l'apôtre de la paix dans le département. Autres missions: réunir la société des ambianceurs et des personnes élégantes de chaque district du Pool et du Congo berceau de la Sape, pour disputer le premier prix de la première édition du festival éponyme. Sa tâche sera de promouvoir la culture de paix, d'unité nationale Brazza paix sapeur; faire rayonner optimalement le phénomène de la Sapologie (société des ambianceurs et des hommes élégants); créer une alchimie de shows entre sapeurs et artistes; créer une plateforme d'échanges et de partage des valeurs culturelles; donner de la valeur dans le département du Pool; communiquer et promouvoir la visibilité de nos partenaires; mécènes, parrains et sponsors au travers nos différents prototypes (banderoles, affiches, flyers, dinguel publicitaire et autres gadgets). Pour faire la promotion de l'évènement et faire connaître leur action, les organisateurs ont besoin du soutien de tous. Un recensement sera fait pour lister les compétiteurs au grand show, mais un seul sera élu dans tous les départements. Ce casting se déroulera dans le district de Goma-Tsé-Tsé. Chaque sapeur apportera deux tenues de compétition. Deux passages vont ponctuer ce concours. Au premier passage, une note sera attribuée par le jury, qualificative pour la finale. Les dix candidats retenus seront briefés au cours d'une conférence de presse, trois jours avant le show.

César Nziki ''Sampao, le playboy'', a plaidé pour l'union, pour sauvegarder la paix au Congo: *«Je remercie le sous-préfet du district de Goma-Tsé-Tsé, M. Philippe Nzalankazi, première personne à s'engager pour ce Festival. Sans lui, nous ne pouvions pas avoir le courage et l'audace de faire tout ce que nous avons à faire. Nous, nous avions eu l'initiative de créer l'activité, mais il fallait que ça soit d'abord accepté par les autorités. Et lui, il a pris le courage d'accepter, et a dit: ''Nous allons encourager cette activité qui doit aller de l'avant pour donner de la valeur à notre département du Pool''.Toute fois, tous les sapeurs du Congo sont invités à venir assister».*

L'artiste-musicien Didier-Ngenge ''Sampao'' a conclu en scandant: *«Vive la paix et la Sape. Sans la paix, il n'y a pas de Sape, ni de travail. Nous voulons que la paix demeure dans notre pays et dans tous les départements du Congo».*

**Alain-Patrick MASSAMBA**


GIMAC

## GROUPEMENT INTERBANCAIRE MONETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (GIMAC)

## APPEL D'OFFRE POUR L'ACQUISITION D'UNE INFRASTRUCTURE ORACLE ODA-HA ET SERVICES ASSOCIES
## Référence N°003/GIMAC/DG/2025

Le Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Central (GIMAC) lance un appel d'offre pour l'acquisition d'une infrastructure ORACLE ODA-HA et services associés.

**Retrait du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au GIMAC annexe de Bastos derrière l'Ambassade de Chine à Yaoundé aux jours et heures ouvrables sur présentation du reçu de paiement de la somme de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA soit trois cent quatre-vingt et un (381) Euro sur le compte ci-dessous :

**Compte BICEC: RIB 10001 06860 515832600001 -26**

**Réponse aux questions des soumissionnaires**

Pour toute demande d'informations complémentaires, merci de nous contacter aux adresses ci-dessous:

Naito.nadjita@gimac-afr.org; anthony.tabangoli@gimac-afr.org; en copie armand.lambartides@gimac-afr.org

**Réception des dossiers**

Les offres doivent être déposées sous plis fermé en cinq (05) exemplaires, une (01) copie originale et une (01) copie numérique sur support magnétique au Siège du GIMAC sise aux Services Centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale au plus tard le 15 juin 2025 à 16 heures (GMT+1) .

**L'enveloppe doit porter la mention: Référence N°003/GIMAC/DG/2025**

**NADJITA M'BAIREBE Naito**
*Le Chef de Département Administratif et Financier*

**Guy Noël LONDONGO**
*Le Directeur Général Adjoint*

PRESIDENCE DE LA CONFEJES

# Le Congo passe le relais au Maroc

A l'occasion de la 40e session ministérielle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports des Etats et Gouvernements ayant le français en partage (CONFEJES), qui s'est tenue à Rabat, le président en exercice, le ministre congolais Hugues Ngouelondélé, a passé le témoin à son homologue marocain, Mohamed Mehdi Bensaid.

*Hugues Ngouélondélé et son successeur*

Le ministre congolais a quitté la présidence de l'institution au terme de deux ans de mandat. La cérémonie de passation entre lui et le président entrant a eu lieu le 16 mai 2025. En remettant le témoin à Mohamed Mehdi Bensaid, Hugues Ngouélondélé a salué l'action menée sous sa présidence en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, du sport inclusif et de l'innovation. Et a rappelé que les *«jeunes aspirent à un avenir stable ; c'est à nous de leur offrir des opportunités nécessaires pour leur plein épanouissement»*. Il a poursuivi en soulignant *«l'impérieux devoir»*, a-t-il dit, *«d'y répondre avec une triple ambition : ambition pour le développement du sport comme vecteur de cohésion sociale et de paix ; ambition pour l'autonomisation des jeunes ; ambition pour la francophonie solidaire, agile, tournée vers l'avenir».*

Les ministres, les experts et les délégués ont retenu trois axes prioritaires pour la nouvelle mandature du président entrant: l'infrastructure sportive scolaire, la double carrière Sport et études et la promotion de l'entreprenariat.

La CONFEJES est une institution intergouvernementale qui œuvre pour la promotion de la jeunesse, du sport et des loisirs au sein de l'espace francophone.

**G.-S.M.**

ATHETISME

# Le grand retour du Globe d'or

Le week-end dernier a été marqué par la relance du circuit des meetings Elite Globe d'or, auparavant organisé par l'association portant le même nom. Globe d'or intègre désormais le circuit des compétitions de la Fédération congolaise d'athlétisme.

Une série de quatre meetings est prévue, dont le premier appelé ''Maxiperf'' a été organisé dimanche 25 mai 2025 à l'annexe du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, de Brazzaville. Dix-huit épreuves ont été au programme, avec quatre concours (Marteau, javelot, saut en longueur) et quatorze courses, dont sept en dames et onze en hommes.

Le 8 juin, ce sera le deuxième meeting, dénommé ''Les Pointes d'or''. Les athlètes de la République Démocratique du Congo sont attendus à ce rendez-vous. Le 6 juillet verra se disputer le troisième meeting du Globe d'or appelé ''Red Line''. Enfin, le quatrième meeting, sommet du circuit, se déroulera le 16 août 2025. Ce dernier rendez-vous, dénommé ''Rizet Challenge'', est dédié à l'ancien président décédé de la Fédération, Roger Rizet.

*L'arrivée du 100m féminin*

Les athlètes congolais ont besoin de compétitions pour s'exprimer. Aussi, la relance du Globe d'or comble-t-elle un certain vide. Voilà donc toute une actualité qui pourrait relancer l'athlétisme congolais quelque peu ensommeillé ces temps-ci.

**Franck SOUAPIBOU**

Résultats du ''Maxiperf''

400m hommes Gold: 1.Josume Moulengo (Union) 51''75. 2.Daniel Odzira (Union) 52''01. 3. Christ Dibakala (Yassa) 52''27.

400m hommes Diamant: 1. Mariano Adou (Union) 51''42. 2. Bonzemoto (AS Otohô) 52''08. 3.David Kimpolo (Yassa) 52''40.

100 m garçons Promotion: 1. J.Ntinti (Unisport) 10''60. 2.Resstaure Mbossa (Etoile du Congo) 11''30. 3. Hérocle Léré (Etoile du Congo) 11''71.

100m hommes Gold: 1.Mboungou Bakala (Unisport) 10''88. 2. Issac Mokemé (Yassa) 11''26. 3.Yann Ekonda (Yassa) 11''47.

1500m Gold : 1.Loungou Moundongo (Unisport) 4'15''03. 2.Ordy Mowé (Yassa) 4'19''10. 3. Dimi Ankou (Yassa) 4'31''10.

100m femmes Diamant: 1.Fréjus Taty Mbikou (AS Otohô) 11''77. 2.Carole Kiyindou (Yassa) 12''37. 3.Victoire Openda (Yassa) 12''71. (A suivre)

BUSINESS FORUM ITALIE-CONGO 2025

# Pour un partenariat gagnant-gagnant entre les entrepreneurs des deux pays

**Le Business Forum Italie-Congo 2025 s'est tenu à Brazzaville du 26 au 27 mai 2025, marquant une étape significative dans le renforcement des relations économiques entre l'Italie et la République du Congo. Cet événement, organisé sous le haut patronage du président Denis Sassou Nguesso, a été ouvert par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, en présence de l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata, de plusieurs membres du gouvernement congolais, ainsi que d'un parterre d'entrepreneurs italiens et congolais. C'était aussi l'occasion de sublimer les 60 ans de l'établissement des relations de coopération entre le Congo et l'Italie.**

*L'ambassadeur d'Italie au Congo Enrico Nunziata*

*Les participants au forum*

Le forum vise à promouvoir les investissements étrangers, notamment italiens, en République du Congo, en mettant l'accent sur des secteurs clés tels que l'agriculture, l'agro-industrie, les infrastructures, les énergies renouvelables, les industries extractives, la transformation du bois, les services financiers, le tourisme, l'artisanat et les technologies numériques. Dans son discours d'ouverture, le Premier ministre a souligné que ce forum constitue *«un espace de dialogue, de prospection et d'initiative destiné à encourager les investissements dans ces secteurs-clés».*

*«L'Italie croit en la force des partenariats entre les entreprises, en la valeur du partage des connaissances et au potentiel du continent africain. L'avenir du secteur agroalimentaire au Congo dépend de la capacité à innover, créer des réseaux et à investir dans la qualité et la durabilité»,* a expliqué Enrico Nunziata.

La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a mis en avant la forte participation des acteurs économiques des deux pays: plus de 260 entrepreneurs et artisans congolais, dont 150 jeunes âgés de 18 à 40 ans, ainsi que 60 entreprises italiennes représentant une vingtaine de filières. Cette mobilisation témoigne de l'intérêt croissant pour le développement de partenariats économiques durables entre l'Italie et le Congo.

L'ambassadeur d'Italie au Congo, a exprimé sa conviction que ce forum d'affaires générera des opportunités, créera des emplois et apportera des solutions durables pour conforter les relations économiques entre les deux pays. Il a également souligné l'importance d'explorer de nouvelles synergies sur la base des intérêts équilibrés, à travers des projets concertés à forte valeur ajoutée. C'est ainsi que le diplomate italien souligne: *«(…) le Plan Mattei pour l'Afrique, dont la République du Congo est l'un des pays prioritaires, représente un cadre stratégique ambitieux, qui vise à construire des relations égales, durables et orientées vers une croissance partagée, dans des secteurs clés de développement tels que l'énergie, l'eau, la santé intégrée, l'agriculture, la formation et l'économie numérique».*

Fabrizio Lobasso, directeur central de l'Internationalisation économique au ministère des Affaires étrangères d'Italie, a pour sa part, estimé vouloir *«faire plus avec plein d'opportunités de collaboration dans les secteurs stratégiques»,* affirmant que les entreprises italiennes *«sont prêtes à partager leur savoir-faire et compétences technologiques aux entreprises congolaises».*

Ce forum s'inscrit dans la continuité de celui de Rome organisé en marge du sommet Italie-Afrique en janvier 2024, où les deux pays avaient déjà exprimé leur volonté de renforcer leur coopération économique. Il reflète également l'engagement de l'Italie à soutenir le développement de ses partenaires africains, notamment à travers le Plan Mattei, une initiative visant à promouvoir une coopération équitable et mutuellement bénéfique.

Le Premier ministre a exprimé le souhait que les conclusions de ce forum marquent une nouvelle étape dans la consolidation du partenariat bilatéral Congo-Italie. Il a encouragé les acteurs économiques des deux pays à poursuivre les échanges et à concrétiser les opportunités identifiées lors de cette rencontre. Le Business Forum Italie-Congo 2025 a permis de renforcer les liens économiques entre les deux pays, de promouvoir les investissements étrangers en République du Congo et de poser les bases d'une coopération économique durable et mutuellement bénéfique.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## La BEAC met en circulation une nouvelle gamme de pièces de monnaie «Type 2024»

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) annonce la mise en circulation, à partir du **2 avril 2025,** de sa nouvelle gamme de pièces de monnaie «Type 2024» dans les pays membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la modernisation des moyens de paiement en espèces amorcée le 15 décembre 2022 avec l'introduction de la nouvelle gamme de billets «Type 2020».

La gamme «Type 2024 » se compose de neuf (9) dénominations: 1 FCFA, 2 FCFA, 5 FCFA, 10 FCFA, 25 FCFA, 50 FCFA, 100 FCFA, 200 FCFA et 500 FCFA. Elle allie sécurité renforcée, durabilité environnementale et design distinctif. Les pièces sont fabriquées à partir de métaux résistants et respectueux de l'environnement, et arborent des gravures spécifiques illustrant l'intégration sous-régionale et l'émergence des États de la CEMAC. Une attention particulière est portée aux thèmes de l'éducation, de la place de la femme dans la société, de l'agriculture moderne et de la protection de la faune et de la flore.

A titre d'innovation, cette nouvelle gamme se caractérise par l'introduction d'une dénomination de **200 FCFA** qui prend en compte les besoins évolutifs des consommateurs en offrant une plus grande flexibilité dans les transactions en espèces. En outre, elle se distingue des gammes précédentes par la création d'un format spécifique avec **des pans pour les espèces de 50 FCFA et de 100 FCFA**, qui renforcent leur sécurité contre les usages illicites et facilitent leur identification par rapport aux anciennes gammes.

La BEAC précise que les pièces de la gamme «Type 2024» circuleront conjointement avec les pièces des anciennes gammes actuellement en circulation. Elle invite les populations de la CEMAC à adopter ces nouvelles pièces et à en faire un usage approprié, afin de fluidifier les transactions fiduciaires.

Le Gouverneur,

Yvon SANA BANGUI